

ISSN 0750 - 8700

ASSOCIATION DES NATURALISTES

de la vallée du loing et du massif
de fontainebleau

(fondée le 20 Juin 1913)



TOME LIX - N° 3

juillet - Septembre

1983

ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA VALLE DU LOING ET DU MASSIF DE
FONTAINEBLEAU

Siège social : Laboratoire de Biologie Végétale, Route de la Tour Dénecourt,
77300 FONTAINEBLEAU

Tarifs des cotisations à l'Association et prix de l'abonnement au bulletin :

Cotisation donnant la qualité de membre (y compris abonnement au bulletin) : 50 F

Cotisation de membre bienfaiteur : 70 F

Abonnement au bulletin pour les non-membres : 45 F

Prix du numéro : 15 F

Veillez envoyer vos règlements directement au trésorier : Gérard SENEÉ, 2 rue des
Sapins 77210 AVON. C.C.P. 569 34 R PARIS. Libellez vos chèques à l'ordre de
"l'Association des Naturalistes".

COMPOSITION DU BUREAU : Président d'honneur : Clément JACQUIOT

Président : François DU RETAIL

Vice-Président : Michel RAPILLY

Secrétaire Général : Jean-Philippe SIBLET

Secrétaire honoraire : Pierre DOIGNON

Trésorier : Gérard SENEÉ

Archiviste-Bibliothécaire : André FAILLE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Michel ARLUISON

Jean-Claude BOISSIERE

François CANTONNET

Lionel CASSET

Claude DUPUIS

Gilbert-Robert DELAHAYE

Claude MERCIE

Jorge VIERA da SILVA

Jean VIVIEN

- SOMMAIRE -

PROTECTION DE LA NATURE

- Impact de la station d'épuration communale sur le marais de Larchant.
M. BILLECOCQ et G. LE SAUX..... p. 119
- Réunion de la commission consultative des réserves biologiques du 25/05
1983. Pierre DOIGNON..... p. 123

ECOLOGIE

- La réserve biologique du Chêne pubescent menacée par l'extension de la
Hêtraie. Compte-rendu de thèse par Pierre DOIGNON..... p.125

GEOLOGIE

- Des lentilles de bitume observées sous les argiles sparnaciennes de pro-
vins. Compte-rendu d'article par Pierre DOIGNON..... p. 126

ZOOLOGIE

- Sur les nématodes (vers) parasites des Scolytidés (coléoptères) en Forêt
de Fontainebleau. Compte-rendu de thèse par Pierre DOIGNON..... p. 127

ORNITHOLOGIE

- Actualités ornithologiques du sud Seine-et-Marnais. Hiver 1982/1983.
Gilles BALANÇA..... p. 127
- Mise au point de l'avifaune du sud Seine-et-Marnais et de ses proches
environs. 4ème partie : des Columbides aux Hirundinidés. J. Ph. SIBLET.. p. 132
- Souillure du plumage au printemps chez le Pouillot véloce (*Phylloscopus*
collybita). Jean-Philippe SIBLET..... p. 139

BOTANIQUE

- BIBLIOGRAPHIE : Euphorbes prostrées de France, par Pierre Huguet.
Michel ARLUISON..... p. 140

ENTOMOLOGIE

- Les Tortricidae de la Forêt de Fontainebleau. Christian GIBEAUX..... p. 141

PREHISTOIRE

- Une nouvelle lecture de l'art préhistorique. Gilbert-Robert DELAHAYE.... p. 151
- Travaux récents sur les gravures rupestres du Massif de Fontainebleau
Pierre DOIGNON..... p. 152
- Un vase néolithique à Aufferville..... p. 153

ARCHEOLOGIE

- Etude d'une plaque boucle Mérovingienne de Bourron-Marlotte.
Gilbert-Robert DELAHAYE et Henri FROMENT..... p. 154
- Découvertes Mérovingiennes au Château de Blandy-les-tours.
H. HANNETON, G. CARRE, et G. DESCOTES..... p. 155

CALENDRIER DES SORTIES

- 3 juillet : •BOIGNEVILLE (Essonne). Sortie Botanique et générale en Liaison avec les Naturalistes Parisiens. Sous la direction de Mrs PEDOTTI et PATOUILLET. Rendez-vous gare de BOIGNEVILLE à 09h30. Départ PARIS/LYON 08h36. Retour 17h36.
- 7 août : FONTAINEBLEAU :La Malmontagne, Sorques. Botanique, Mycologie. En commun avec les N.P. et la Sté Mycologique de France. Sous la direction de Mrs VRIGNY et DEGROS. Rendez-vous à la Gare de THOMERY à 10h00.
- 21 août : NEMOURS : traversée de la ville. Le bois de Nanteau. Excursion entomologique et générale sous la direction de Lionel CASSET et Fr. DU RETAIL. Rendez-vous gare de Nemours à 10h00.
- 4 septembre : LIEUSAINT (Bassins de décantation de la sucrerie). Botanique, Ornithologie. Sous la direction de Fr. DU RETAIL et Jean-philippe SIBLET. Rendez-vous Gare de Lieusaint à 9h00.
- 11 septembre : FONTAINEBLEAU : champ de tir. Entomologie et générale. Sous la direction de R. DAJOZ et C. VRIGNY. Rendez-vous à 9h00 Gare de Fontainebleau.
- 18 Septembre : FONTAINEBLEAU (Plaine de Chanfroy). Ornithologie. En liaison avec l'Association Seine-et-Marnaise de Sauvegarde de la Nature. Sous la direction de Gérard SENEÉ. Rendez-vous Eglise d'Arbonne à 09h00.

NOUVEAUX ADHERENTS

ANGEBAULT Madeleine, Quai Sadoul Bat. 51 porte 18 77190 DAMMARIE-LES-LYS.
Présentée par Jean-Philippe SIBLET.

BALLAN Michel, VORGES 02000 LAON. Présenté par F. DU RETAIL.

BOURDONNE Jean-Claude, Pavillon neuf, Parc Morambeau 76670 LEBREUIL. Entomologie.
Coléoptères, Chrysomelides. Présenté par M. RAPILLY.

BOURGEOIS Marie-Thérèse, 64 Rue Lamarck 75018 PARIS. Présentée par G. SENEÉ

BRUNET Michel, 37 Rue Grande 77300 FONTAINEBLEAU. Présenté par M. RAPILLY

DESCHAMP Philippe, Hotel des voyageurs, Route de Saugues 48140 LE MALZIEU-VILLE.
Entomologie. Présenté par L. CASSET.

DUGUET Claude, 26 Rue du Vieux-Rû 77210 AVON. Présenté par G. SENEÉ.

GABIACHE Yvan, 73 Rue H. Berlioz 77190 DAMMARIE-LES-LYS. Présenté par G. SENEÉ

GARCIA Henriette, 5 Rue de Grenoble E. 15 94140 ALFORTVILLE. Présentée par G. SENEÉ.

GIRARDEAU Alain, Résidence La Châtelaine 77210 AVON. Présenté par S. PETIT

GIRARDEAU Joëlle, Résidence La Châtelaine 77210 AVON. Présentée par S. PETIT

LHOSTE Jean, 335 Rue Lecourbe 75015 PARIS. Entomologie. Présenté par F. DU RETAIL.

SAVOURAT Christian, 73, Rue H. Berlioz 77190 DAMMARIE-LES-LYS. Présenté par G. SENEÉ.

SCHOEPF Olga, Poste EDF du Chesnoy 77690 SAINT-MAMMES. Présentée par M. RAPILLY.

WOLF Anne-Elizabeth, 3 Rue Charles Lefevbre 77210 AVON. Présentée par F. DU RETAIL.

exposition mycologique

22 et 23 Octobre Salle des Elections

Place du Marché à FONTAINEBLEAU

Notre Association renoue cette année, avec une vieille tradition : l'organisation d'une exposition Mycologique. Celle-ci se doit d'être une réussite, et nous comptons sur tous les membres de l'ANVL pour venir visiter cette exposition et en faire connaître l'existence à leur famille et entourage.

RETENEZ CETTE DATE, ET VENEZ NOMBREUX !

TRAVAUX DE NOS COLLEGUES

- BOURNERIAS M., 1981.- Les forêts calcicoles thermophiles en Berry, Bourgogne occidentale et Champagne. Bull. Soc. Bot. Fr. , 128 (3-4) : 21-32.
- , 1982.- A propos du climax. C. R. somm. Séanc. soc. Biogéogr. , 58 (3) 125-134. •
- , 1981.- La carte de la végétation au 1/200 000ème dans le Bassin de la Seine : Quelques apports phytogéographiques, quelques problèmes cartographiques. C. R. Somm. Séanc. Soc. Biogéogr. , 57 (4) : 132-144.
- , 1980.- Les critères de cotation des milieux naturels utilisés dans l'inventaire écologique du département de l'Aisne. Séminaire de Phytosociologie appliquée. Metz 1980 : 69-74.
- DAJOZ R., 1982.- Les peuplements de Coléoptères terricoles de Tunisie. Cah. Nat. 38 (2) : 33-67.
- , 1982.- Contribution à l'étude des Coléoptères Pselaphidae de Madagascar. Bull. Muséum Paris IV (4) : 481-522.
- DHIEN R., 1980.- Végétation des haies du Gâtinais - Bull. Gentiana, 91 : 10-11.
- DOIGNON P., 1983.- La junipéraie de Baudelut devient Réserve biologique. La Voix de la Forêt, I : 33.
- , 1983.- Une nouvelle jeunesse pour Franchard, ce lieu huit fois centenaire. La Voix de la Forêt, I : 20-22.
- DRESCO E., 1981.- Hippasa lamtoensis, Araignée nouvelle de Côte d'Ivoire. Rev. Suisse de Zool. 88 (3) : 607-613.
- FROMENT H., 1983.- Un projet de culture du Mûrier en 1600 près de la Forêt de Fontainebleau. La Voix de la Forêt, I : 17-19.
- GENDREAU G., 1983.- Radioscopie du glossaire toponymique du Guide des sentiers. La Voix de la Forêt, I : 13-15.
- GILLET H., 1981.- Une curieuse association : Girafe et Acacia. Courrier de la Nature I-II : 15-21.
- JACQUIOT C., 1983.- Sur quelques problèmes de technologie forestière liés à des questions d'histoire à propos des Réserves biologiques de la Forêt de Fontainebleau. La Voix de la Forêt, I : 5-8.
- JOVET-AST S., 1981.- Riccia d'Amérique tropicale. Occ. Pap. Farlow herbarium. 16 : 11-115.
- RAPILLY M., 1982.- Description d'une nouvelle espèce de Pachybrachys de France. (Coléopt. Chrysom.). Entomologiste, 38 (2) : 53-57.
- VIVIEN J., 1983.- Le plan d'assainissement de la Mare aux Evées (Forêt de Fontainebleau) exécuté de 1833 à 1835. La Voix de la Forêt, I : 9-12.

Protection de la nature

IMPACT DE LA STATION D'EPURATION COMMUNALE SUR LE MARAIS DE LARCHANT

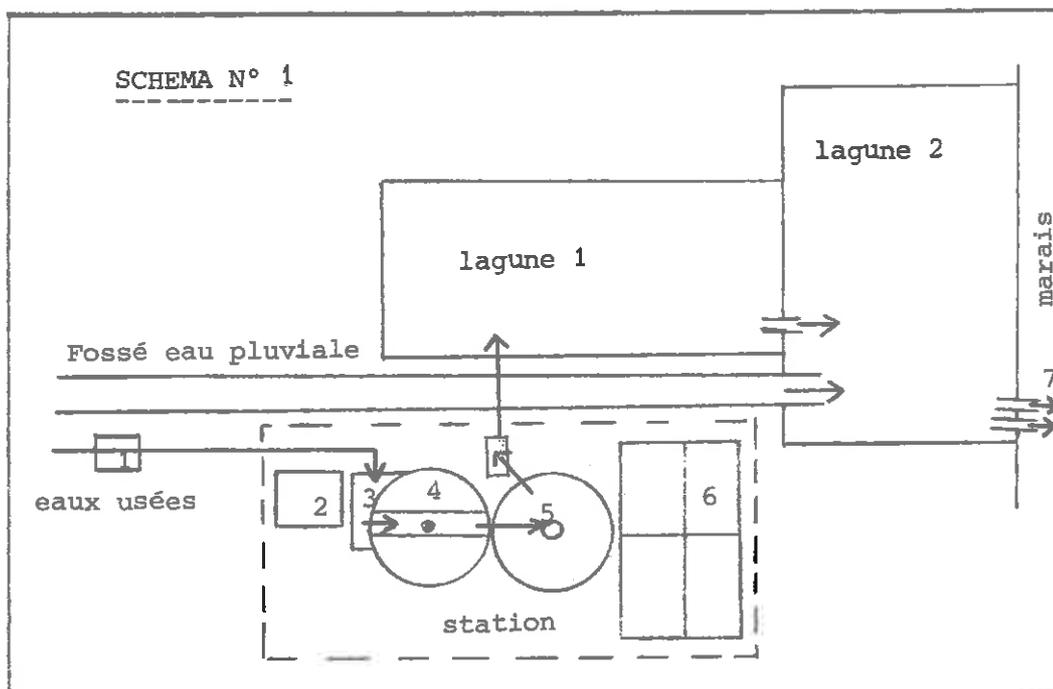
Au cours du mois de juillet 1976 était soumis au Conseil départemental d'hygiène le projet d'assainissement de la commune de LARCHANT. Quatre ans plus tard, la station d'épuration locale était achevée mais sa réalisation avait provoqué un certain nombre de réactions au niveau local, parmi lesquelles on notait des inquiétudes sur la qualité des eaux du marais de Larchant, et d'éventuelles répercussions sur les eaux captées par la ville de PARIS à BOURRON SEL, à la suite de l'enfouissement final des eaux du marais.

Après deux années de fonctionnement de la station d'épuration, que peut-on penser aujourd'hui de son impact sur le milieu naturel ?

I - Principe de l'assainissement et du traitement des eaux.

Le réseau communal est de type séparatif, collectant donc séparément les eaux de ruissellement (eaux pluviales) et les eaux usées domestiques.

A) Les eaux usées sont traitées dans une station dont la capacité est de 1 000 Equivalents-habitants, et qui traite, à l'heure actuelle, les effluents d'environ 400 habitants.



- | | |
|-------------------------|---|
| 1 - poste de relèvement | 5 - clarificateur |
| 2 - local de commande | 6 - lits de séchage des boues activées en excès |
| 3 - prétraitements | 7 - siphon |
| 4 - bassin d'aération | |

Les eaux, débarrassées des matières solides les plus grossières par passage dans un panier de dégrillage, sont acheminées sur le site même de la station d'épuration par l'intermédiaire d'un poste de relèvement (CF Schéma 1). Là, dans un premier ouvrage de 2 m³, elles sont séparées à la fois des matières plus légères que l'eau (huiles, graisses, flottants...) et des matières solides rapidement décantables (matières minérales essentiellement composées de sable).

Ensuite, alors que la pollution est encore constituée d'une importante charge organique soluble et de matières en suspension plus difficilement décantables, elles sont admises dans un bassin d'aération de 163 m³ où se réalise l'épuration biologique proprement dite.

Le traitement biologique adopté dans le cas présent fait appel au procédé dit "boues activées en aération prolongée". Il consiste à mélanger les eaux résiduaires prétraitées (dégrillées, dégraissées, dessablées) à une masse bactérienne aérobie cultivée artificiellement à cet effet (aération du milieu biologique réalisée au moyen d'une turbine de 5,5 kw) pour absorber puis digérer les matières organiques biodégradables.

Après un temps de séjour supérieur à une journée dans ce bassin d'aération, les eaux sont clarifiées par sédimentation de la masse bactérienne dans un ouvrage appelé "décanteur secondaire" ou "clarificateur". A ce stade de l'épuration, le rendement d'élimination des matières en suspension, des matières oxydables et des matières azotées (azote organique et azote ammoniacal) est supérieur à 95 %.

Les eaux ainsi épurées quittent la station classique pour rejoindre successivement deux lagunes dites de finition, dont les rôles essentiels sont d'une part, d'affiner par voie naturelle l'élimination de la charge polluante et, d'autre part, de permettre la destruction d'une proportion importante de la charge bactérienne encore présente (90 % de rendement).

B) Les eaux pluviales, quant à elles, sont conduites jusque dans cette deuxième lagune, ce qui a pour avantage :

- d'étaler dans le temps leur rejet dans le marais,
- de provoquer la décantation des matières lourdes ou de déchets en suspension,
- de dégrader, de façon naturelle, une bonne part des substances organiques qu'elles peuvent véhiculer,
- de retenir, en cas de déversement accidentel, tout produit léger tel que les hydrocarbures, et d'en empêcher le déversement dans le marais, du fait que l'évacuation des eaux de cette lagune se fait par l'intermédiaire d'un siphon.

Compte-tenu des dimensions des divers ouvrages, on peut penser que les eaux usées présentent un temps de séjour dans cet ensemble, d'au moins deux semaines ; les eaux pluviales, quant à elles, pouvant y transiter au moins une semaine, sauf peut-être en période de précipitations successives de forte intensité.

II - Circulation des eaux dans le milieu naturel

A la suite d'une étude réalisée par la Société civile d'études hydrologiques, il semble que le temps de cheminement des eaux dans le marais soit, en période de pluviométrie normale, de l'ordre de 30 à 50 jours pour une distance de 250 à 300 mètres. Par contre, en cas d'orage violent, il serait possible que le flot d'eau pluviale accélère ce déplacement, mais ceci ne constitue encore actuellement qu'une hypothèse. Une seconde partie à cette étude, confiée au Laboratoire de

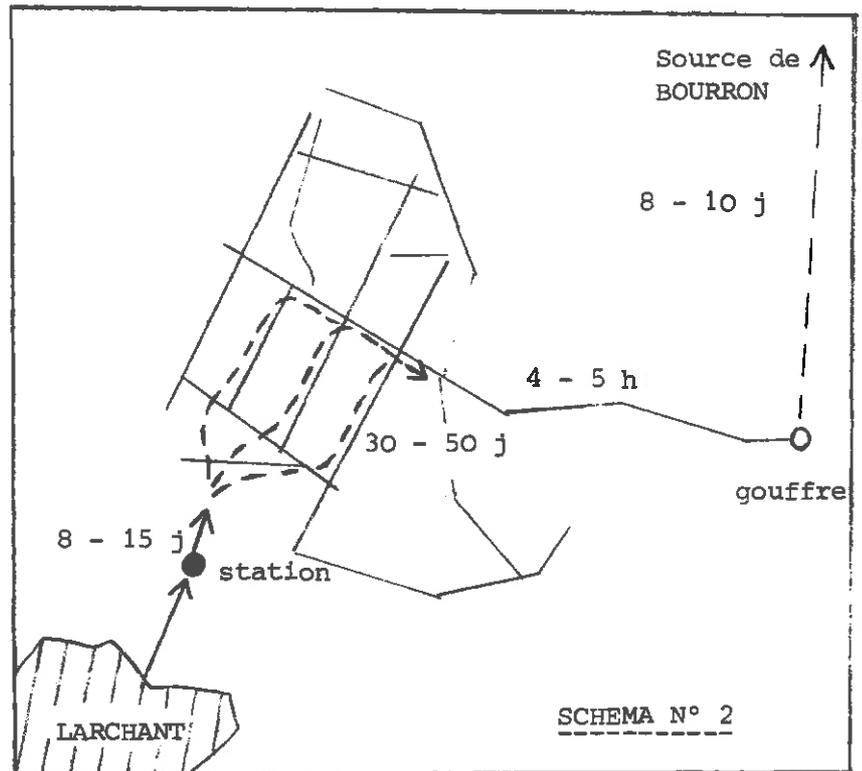
contrôle des eaux de la ville de PARIS, est en cours, et permettra peut-être d'affiner les connaissances en ce domaine.

Ensuite, pour passer de la sortie du marais au point d'engouffrement, les eaux mettent en moyenne 4 à 5 heures, puis entre 8 et 10 jours pour ressurgir aux sources de la ville de PARIS, à BOURRON SEL (CF Schéma 2).

En résumé, compte-tenu des connaissances actuelles, on peut penser que les eaux usées traitées, puis épurées dans la première lagune, et les eaux pluviales arrivant avec celles-ci dans la seconde lagune, ne parviendront aux sources de BOURRON SEL qu'un à deux mois plus tard.

Sachant enfin que la puissance d'absorption de la zone d'engouffrement est de 100 à 150 litres par seconde, soit une capacité de plus de 8 000 m³/jour, alors que les eaux usées de la commune représentent 35 m³/jour, on constate qu'elles peuvent y être diluées plus de 200 fois.

Ainsi, que l'on considère la protection du marais ou celle des sources, on remarque qu'aussi bien la durée de séjour des eaux, que leur dilution, semblent à elles seules constituer des garanties suffisantes pour la protection du milieu.



III - Résultats des mesures effectuées sur le site

Le 14 février 1980, pendant les travaux de construction de la station d'épuration, nous avons effectué des analyses sur le rejet du collecteur d'eau pluviale, sur lequel étaient alors raccordées les eaux usées de plusieurs habitations (équivalent au maximum à 100 habitants), ainsi qu'à la sortie du marais.

Le tableau ci-après en donne les principaux résultats, en comparaisons des dernières analyses effectuées le 18 janvier 1983, en entrée et en sortie de la station d'épuration, en sortie de la première lagune, et dans le marais au point de rejet de la deuxième lagune.

Ces chiffres nous paraissent de nature à rassurer ceux qui, très légitimement, se sont préoccupés de l'impact de l'assainissement communal sur le marais de LARCHANT

En conclusion, compte-tenu des données dont nous disposons, il semble que l'impact de l'assainissement de LARCHANT sur le site, très particulier, que constitue le marais situé sur cette même commune, puisse être considéré comme très faible, et ne présentant pas, à notre avis, de risque particulier pour le milieu naturel et la santé humaine.

Date	Lieu de prélèvement	Demande chimique en oxygène mg / l	Azote total mg / l	Phosphore total mg / l	Coliformes totaux /100 ml	Streptocoques fécaux /100 ml	Clostridium sulfito-réducteurs /100 ml
14 février 1980	Rejet eau pluviale (+ eaux usées) dans marais	1 060	42	27	1 000 000	11 000	80 000
	Sortie générale du marais (canal de décharge)	62	2	0,3	inférieur à 1 000	inférieur à 200	inférieur à 100
18 janvier 1983	Avant station d'épuration	683	87	-	-	-	-
	Rejet station d'épuration	42	3	16	17 500	4 600	30 000
	Sortie 1ère lagune	40	2	14	1 000	300	1 000
	Marais au point de rejet de la 2ème lagune	42	2	4	3 000	500	1 200

Centre Départemental de Seine-et-Marne
de Lutte contre la Pollution

G. LE SAUX, Ingénieur-chimiste

M. BILLECOQ, Directeur

REUNION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES RESERVES BIOLOGIQUES DU 25/05/1983

Reconstituée par arrêté ministériel du 2 juin 1982 après douze ans de sommeil, la Commission consultative des Réserves biologiques de la Forêt de Fontainebleau a été convoquée le 25 mai 1983 à Franchard. L'ingénieur général des Forêts Bourgenot, Président de la commission, était entouré du Directeur régional de l'O.N.F. Michel Fondeux, du Chef de Centre de Fontainebleau Gérard Tendron et de notre Président d'Honneur Clément Jacquot, Conservateur des Forêts, qui, on le sait, a pris une part active, voici trente ans, à la création des réserves.

Etaient présents à leurs côtés les représentants d'organismes scientifiques, touristiques et culturels : les Professeurs Georges Lemée et François Ellenberger et l'écologiste André Faille (Université Paris/Orsay), Patrick Blandin (Ecole Normale Supérieure/ Station Biologique de Foljuif), Olivier de Bergevin (Bâtiment de France), François Lapoix (Association Seine-et-Marnaise de Protection de la Nature), Pierre Doignon (ANVL), Jean Vivien (Amis de la Forêt), Jacques Donne (Touring-Club de France), Simone le Fournier (adjoindue au Maire de Fontainebleau).

Le président constata, au vu d'une bibliographie abondante de 70 numéros jointe à la convocation de l'ONF et que l'ingénieur Tendron avait demandé à Pierre Doignon de lui établir, que les "Réserves de Fontainebleau remplissent bien leur rôle et permettent une étude approfondie sur l'évolution du milieu naturel". Il rendit hommage à Clément Jacquot qui en a décrit le parcellaire d'origine en 1952, et aborda l'ordre du jour.

1) Bibliographie des études et mémoires. Mise à jour

Le Professeur Lemée dépose une seconde liste de travaux effectués dans la Réserve de la Tillaie, du Gros Fouteau et du Mont Chauvet par la Faculté des Sciences d'Orsay. Le président demande aux membres de la Commission de communiquer les études dont ils ont connaissance. Il est convenu que cette bibliographie, actuellement établie sur les vingt dernières années, sera étendue aux travaux antérieurs. De plus, on s'efforcera de constituer un archivage des mémoires, études et communications ainsi référencées pour réunir, en double si possible, les documents qui seront déposés à l'ONF et au laboratoire de Biologie Végétale et d'Ecologie Forestière de Fontainebleau. Une Sous-commission composée de Clément Jacquot et de Pierre Doignon se chargera de ce travail.

2) Délimitation des Réserves. Ajustement et matérialisation des limites. Cloture des Réserves.

Un débat s'engage à propos de la conservation des Réserves intégrales. La Commission est unanime en faveur de leur maintien même si l'aboutissement final de leur évolution ne doit se préciser qu'à une échéance lointaine. C. Jacquot évoque l'avenir de ces Réserves. Il montre que les Chênes, disséminés, progressent dans la Hêtraie et que ces jeunes peuplements suffisent à assurer la relève de la Chênaie dans 200 ans, car cette chênaie est certainement pérenne à Fontainebleau. Les Réserves intégrales seront donc conservées sans intervention, ni coupe, ni entretien.

La Commission examine quelques ajustements de détail au Gros Fouteau, le long de la Route des Ligueurs, à Belle Croix pour étendre la Réserve sur la platière et préciser la zone du Chêne pubescent (proposition de

C. Jacquot) et celle du sphagnetum de la Mare aux Pigeons (proposition de G. Tendron). Elle renonce à envisager de clôturer les Réserves, mais charge une sous-commission (G. Tendron, C. Jacquot, J. Vivien) d'étudier une matérialisation de leurs limites par des filets de peinture sur les arbres, un sentier de pourtour, ou bien un layon séparatif.

Sur une intervention du Professeur Ellenberger, il a été convenu que les pouvoirs de la Commission (gestion, travaux scientifiques, documentation) seront étendus à la Junipéraie de Baudelut, classée en Réserve biologique par décret ministériel du 6 janv. 1983.

3) Etudes scientifiques en cours et à réaliser.

Le Professeur Lemée indique que l'équipe Faille/Pontailier étudie actuellement à la Tillaie et au Gros Fouteau la dynamique des clairières, l'évolution des clairières refermées, la biochimie des sols. D'autres travaux concernent les paysages de sable et de chaos, les milieux fragiles au Mont Chauvet et à la Gorge aux Loups. C. Jacquot et A. Faille sont chargés d'une mise à jour biologique, écologique et phytosociologique des zones décrites par C. Jacquot au parcellaire des Réserves.

4) Intervention dans les Réserves dirigées.

Deux biocénoses paraissent menacées : la flore des mares de platières a diminué par atterrissement, comblement, installation des saules, pins et bouleaux. Les mares feront l'objet d'interventions avec toutes les précautions nécessaires au maintien de la flore hydrophile, par curages et essartements. Le Professeur Lemée signale que les bouleaux ombragent dangereusement les Mares de Belle Croix. Le Président Bourgenot suggère de laisser évoluer naturellement certaines mares et d'intervenir dans d'autres. Une sous-commission (C. Jacquot, J. Vivien, F. du Retail) est chargée d'étudier ponctuellement les mesures à envisager.

Par ailleurs, la Chênaie pubescente est envahie par le Pin sylvestre et le Bouleau, voire par le Hêtre et s'appauvrit progressivement. C. Jacquot estime nécessaire de supprimer les pins si l'on veut conserver ce biotope naturel au Cuvier- Châtillon, au Mail Henri IV, en bordure des Monts de Fays. G. Tendron souligne que la flore herbacée spéciale à cette association est fortement menacée par cette invasion de la pinède. La sous-commission chargée des mares étudiera également le problème de la Chênaie pubescente et des mesures à prendre.

Au cours de la réunion, le Professeur Ellenberger a présenté une carte géologique inédite illustrant les travaux qu'il poursuit depuis vingt ans en Forêt de Fontainebleau (Franchard/ Le Vaudoué / Tois-Pignons) sur le problème des grès de Fontainebleau et des alignements sableux et qui renouvellent nos connaissances. De son côté, François Lapoix a signalé la nécessité d'une éducation des jeunes à sensibiliser sur la protection des sites.

Une fructueuse et positive séance de travail qui s'est achevée par cette réflexion du Professeur Ellenberger : " pour ce genre de travaux de biologie et de géologie, la Forêt de Fontainebleau est unique au monde, nos échanges avec les étrangers nous en persuadent".

Pierre DOIGNON

ÉCOLOGIE

LA RÉSERVE BIOLOGIQUE DU CHÊNE PUBESCENT MENACÉE PAR L'EXTENSION DE LA HÊTRAIE

Notre collègue le Professeur Marcel Bournérias vient d'attirer l'attention, par plusieurs communications aux sociétés savantes, sur un phénomène récent qui met en péril l'intégrité d'un faciès naturel de la Forêt de Fontainebleau spécialement protégé parce qu'il est exceptionnel sous le climat du Bassin parisien.

Il s'agit de l'association végétale du Chêne pubescent (la pubescentaie) de tendance méridionale, qui caractérise les plateaux calcaires secs, ensoleillés, notamment au Mont Merle, au Mail Henri IV, au Cuvier-Châtillon (trois parcelles classées en Réserve Biologique), au Mont Pierreux, au Mont Andart et ailleurs. On y trouve une flore associée rare avec *Sorbus latifolia*, *Amelanchier vulgaris*, *Asperula tinctoria*, *Trifolium rubens*, *Inula hirta* etc...

Evoquant ce milieu au cours d'une séance de la Société de Biogéographie (C.R. 1982, 125-134), Marcel Bournérias écrit : "La conservation de ce climax impose une action réfléchie, continue, énergique, visant à contre-carrer la tendance spontanée du peuplement à évoluer. C'est le type d'action qui fait cruellement défaut dans les réserves biologiques de Fontainebleau où la Chênaie pubescente, avec ses clairières de pelouses et son ourlet sont en train de disparaître sous les assauts de la hêtraie climacique ou de la pinède anthropique".

Le botaniste spécialiste de Phytosociologie renouvelle son cri d'alarme (C.R. Soc. biogéogr. 57/4, 136) : "Il s'agit là, précise-t-il, d'un fait chorologique et écologique mal perçu jusqu'à présent mais général dans le bassin de Paris comme on peut le voir en observant à Fontainebleau comment la réserve biologique du Chêne pubescent est dangereusement perturbée et appauvrie par la pénétration du Hêtre. Il semble que cette coexistence soit liée à des phénomènes locaux de condensation, les brouillards apportant l'humidité favorable au Hêtre mais protégeant le Chêne pubescent des gelées printanières".

Dans une troisième intervention (Bull. Soc. Bot. Fr. 128, Actual. botan. 1981/3-4, 28), notre collègue ajoute, à propos des forêts calcicoles : "Le Hêtre prend pied non seulement dans la Chênaie pubescente, mais directement au sein des clairières du Mesobromion et ceci même sur les pentes sud. En raison de la croissance plus rapide du Hêtre par rapport au Chêne pubescent et par suite de moindres besoins en lumière aux stades jeunes de la première essence, le Cephalanthero-Fâgion vient supplanter la chênaie pubescente : phénomène particulièrement visible dans les réserves biologiques de la Forêt de Fontainebleau et problème sérieux quant à la conservation des espèces typiques des Quercion pubescentis".

Cet état de choses ne manquera pas, il y a tout lieu de le croire, d'être mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de la commission consultative des réserves de la Forêt de Fontainebleau récemment reconstituée.

Pierre DOIGNON

GÉOLOGIE

DES LENTILLES DE BITUME OBSERVEES SOUS LES ARGILES SPARNACIENNES DE PROVINS

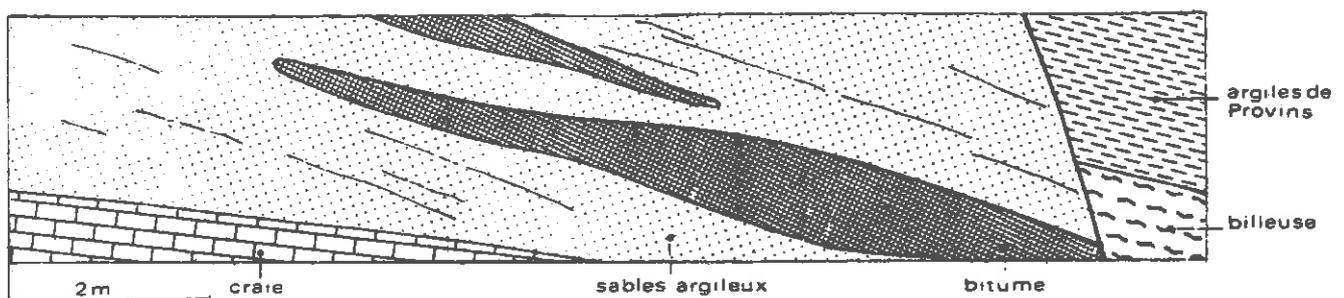
Notre collègue Médard Thiry (Ecole nationale supérieure des mines ; Centre de Géologie générale et minière, Fontainebleau) a étudié (Bull. Inform. Géol. Bassin de Paris 19/4, 1982, 51-53) un phénomène de "Piégeage de bitume à la base de la série tertiaire en Brie", spécialement à Chalautre la Petite, à 3 km au Sud-Est de Provins, où les Argiles sparnaciennes de Provins sont exploitées en carrières souterraines.

Une galerie de mine y a recoupé un petit dôme crayeux et les formations grossières sous les argiles. La craie blanche a été touchée sur près de 30 m de longueur. Au dessus, des sables argileux, ligniteux, à nodules de pyrite, ont 2 m de puissance, en contact par faille avec les Argiles de Provins.

Dans ces sables s'interstratifie une lentille de bitume très pur de 1 m d'épaisseur sur 7 m d'extension qui se débite en plaquettes de 1 à 2 cm d'épaisseur séparées par des filets millimétriques d'argile blanche constitués de kaolinite pure, sans quartz.

Ce bitume a migré, liquide, depuis les roches jurassiques et a été piégé sous les argiles. Une condensation due à un facteur non identifié l'a solidifié. L'observation microscopique en lame mince des niveaux kaoliniques permet de reconnaître la présence de vermicules témoignant de cristallisation sur place, au sein et sous l'influence des bitumes.

La découverte de ces bitumes migrés pose à Médard Thiry la question de la signification de certaines épaisseurs anormales (jusqu'à 12 m) de matière organique recoupées par sondage et interprétées comme des poches de lignite dans les anfractuosités de la craie.



Pierre DOIGNON

AVON

Réimpression de L'Édition de 1934
Ed. brochée 75 F.
Ed. brochée numérotée 95 F.



CAMILLE VAYER

Curé d'Avon



ILLUSTRATIONS DE ROBERT RODRIQUE

CHEZ MICHEL CHABOSY, LIBRAIRE, A FONTAINEBLEAU

LIVRES SUR LA NATURE PARUS DEPUIS JANVIER 1983

- HISTOIRE DE LA FORET FRANCAISE (Guide pratique pour découvrir la nature)
G. et L. DURRELL..... 160 F
- ESCALADES ET RANDONNEES A FONTAINEBLEAU..... 85 F
- Forêt, richesse naturelle (ouvrage consacré aux problèmes de reboisement)
D. JOLIN..... 80 F
- Arbres et arbustes d'Europe. O. POLUNIN..... 120 F
- Les Champignons. J. GUILLOT..... 198 F
- Mycologie Générale. M. LOCQUIN..... à paraître
- Guide des traces d'animaux. M. BOUCHNER..... 85 F
- Limicoles, gangas et pigeons d'Europe. P. GEROUDET..... 120 F
- Promenade en Gâtinais. AHVOL..... 50 F
- La photographie animalière. J.P. VARIN..... 149 F
- Les prédateurs et leurs proies. M. CHINERY..... 150 F
- Les mammifères. L. BOITANI..... 149 F
- Les animaux malades de l'homme. M. BRIBA..... 59 F

**librairie de la
faculté des Sciences**

7, rue des ursulines

75005 PARIS

Tel : 354.23.04

BOTANIQUE GEOLOGIE

PALEONTOLOGIE PREHISTOIRE

ENTOMOLOGIE

SCIENCES NATURELLES
GENERALES

CATALOGUE SUR DEMANDE

LIBRAIRIE DU MUSÉUM

RENÉ THOMAS

36, Rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 PARIS

Tel : 707-38-05

(Fermeture le lundi)

LIVRES DE SCIENCES NATURELLES
NEUFS ET OCCASIONS, FRANCAIS ET
ETRANGERS.

DISQUES DE CHANTS D'OISEAUX.

AFFICHES ET PLANCHES DECORATIVES

CATALOGUES SUR DEMANDE : ZOOLOGIE,
BOTANIQUE, SCIENCES DE LA TERRE.

(Prière de préciser la discipline
demandée)

Joindre 3,60 f. en timbres-poste.

J. BEZARD


opticien

13, Rue de la Paroisse, 13
77300 FONTAINEBLEAU
422 32 27

.JUMELLES

.LONGUE-VUES

.BOUSSOLES

.PODOMETRES

.MICROSCOPES

ZOOLOGIE

COMPTE-RENDU DE THESE

SUR LES NEMATODES (VERS) PARASITES DES SCOLYTIDES (COLEOPTERES) EN FORET DE FONTAINEBLEAU

François LIEUTIER (INRA, Laboratoire de Zoologie) a brillamment soutenu sa thèse de Doctorat d'Etat le 22 avril 1983 à l'Université Pierre et Marie Curie/Paris VI. Son travail intitulé, "Les Nématodes associés aux principaux Scolytidae ravageurs français. Etude de la maturation des adultes d'*Ips sexdentatus*. Action des Nématodes parasites de ce Scolyte", fait l'objet d'un ouvrage (270 p., graph., microphot.,) que l'auteur a eu l'amabilité de nous adresser en remerciements de renseignements climatologiques qui ont servi à ses études et recherches effectuées en Forêt de Fontainebleau pendant plusieurs années.

L'auteur concentre dans cette thèse ses observations consacrées aux parasites des Scolytes ravageurs des conifères. Nous avons rendu compte en son temps de sa thèse de 3ème Cycle sur "La faune sous-corticole des galeries de xylophages en Forêt de Fontainebleau" (Bull. ANVL 1975, 31-38, 4 fig.) et de ses précédents mémoires sur les Nématodes et Acariens parasites des Scolytidae du Pin Sylvestre à Fontainebleau (Bull. ANVL 1981, 84-85 ; 1982, 10). Cette fois, il s'en tient aux Nématodes de 4 Scolytidae : *Ips typographus* sur *Epicea*, *Ips acuminatus* et *Blastophagus piniperda* sur Pin Sylvestre et *Ips sexdentatus* sur Pin sylvestre et parfois sur *Epicea* à Fontainebleau.

Il étudie la systématique de ces Nématodes, leur association avec leurs hôtes, la maturation de l'*Ips sexdentatus* (macroscopie, biochimie, histologie) et l'action du parasitisme. Il porte son attention notamment sur *Parasitorhadtis bellifonti* qu'il a décrit en 1978 de Fontainebleau, espèce nouvelle pour la science (cf Bull. ANVL 1981, 85, fig.) et sur d'autres espèces nouvelles observées en forêt : *Parasitorhadtis ipsophilus* sur Pin sylvestre fraîchement abattu, *Bursaphelenchus silvestris* (id.) et *Tylaphelenchus christinae* dans les galeries d'*Ips typogtaphus* sur *Epicea* dépérissant.

F. LIEUTIER recherche dans ses conclusions si certains de ces vers entomophages possèdent une aptitude à être utilisés comme auxiliaires biologiques : "Ils causent une mortalité importante parmi les insectes qu'ils parasitent écrit-il, ce qui pourrait sembler préjudiciable à la survie et à la dissémination de l'auxiliaire, mais, en fait, améliore la coïncidence phénologique entre les deux protagonistes ; par ailleurs, ils déterminent une diminution importante de la fécondité de leurs hôtes. Compte tenu du taux de parasitisme peu élevé, cette action n'a qu'une incidence assez faible sur la population totale, mais elle contribue avec les autres facteurs de limitation à assurer une régulation efficace des populations endémiques. La grande spécificité de ces Nématodes constitue un handicap pour leur utilisation tandis que leur manipulation reste difficile".

ORNITHOLOGIE

ACTUALITES ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS

- HIVER 1982/1983 -

Période du 1er décembre 1982 au 28 février 1983.

Rédacteur : Gilles BALANÇA

Observateurs : Gilles BALANÇA (GB), Philippe GAUCHER (PG), Gérard SENEÉ (GS)
Corinne FONTANIER (CF), Jean-Philippe SIBLET (JPS),
Olivier TOSTAIN (OT), Jean VIVIEN (JV).

Abréviations utilisées : Sablières de Cannes-Ecluse (CE)
Etang de Fontaine-le-port (FP)

INTRODUCTION

La période sera caractérisé par une température très supérieure aux normales saisonnières en décembre et janvier (cf météorologie in bull. ANVL 1983 n° 2), ce qui aura comme conséquence, entre autre, de réduire le stationnement des canards plongeurs à sa plus simple expression.

LES FAITS MARQUANTS DE L'HIVER

GREBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) :

3 hivernants à CE et 2 à FP.

GREBE HUPPE (*Podiceps cristatus*) :

A CE, maxima de 88 le 24/12 et 125 le 20/02 regroupés sur le seul plan d'eau non gelé de la région.

GREBE ESCLAVON (*Podiceps auritus*) :

1 le 5/12 à CE (GB).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) :

Un début d'hivernage est noté à CE, restera malheureusement sans suite : 8 le 5/12, 5 le 19/12, 17 le 2/01, 11 le 8/01 et 1 le 9/01. Le 2/01, un des oiseaux observés est muni de bagues colorées. Celui-ci a été bagué comme poussin à VORSO (Danemark) de même que l'oiseau vu à Barbey le 24/05/1980. Il s'agit donc de la troisième donnée d'oiseaux en provenance du Danemark (CF Actualités ornithologiques Automne 1982. Bull. ANVL 59 : 64).

HERON CENDRE (*Ardea cinerea*) :

A FP on observe moins de 10 individus jusqu'au 20/12, puis 14 le 26/12, 10 à 22 en janvier puis 7 à 10 en février.

Le 8/12, un héron porteur d'une bague verte à la patte gauche est observé. Cet oiseau qui avait déjà été vu à FP du 9 au 24/02/1982, a été bagué comme poussin le 17/05/1981 à Zonhoven en Belgique (Limbourg).

CYGNE TUBERCULE (*Cygnus cygnus*) :

A peine 5 individus lors du recensement de la mi-janvier.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) :

3 femelles le 5/12 puis 4 le 12/12 à Barbey, localité classique.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) :

Une femelle à FP du 29/11 au 3/12 et 1 couple le 19/12 à CE.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) :

Aucune observation !

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) :

Une dizaine d'hivernants à FP et à l'étang de Moret.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) :

Un maximum de 920 individus est noté à FP le 8/12, puis 400 à 700 en janvier et un pic de 800 le 14/12, tous ces chiffres étant bien inférieurs aux années précédentes.

CANARD PILET (*Anas acuta*) :

1 mâle le 12/12 à CE et 2 mâles le 16/01 à Sorques.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) :

5 le 2/01 à CE.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) :

En décembre, on compte de 408 à 513 individus à FP et de 458 à 560 à CE. En janvier, il ne reste que 322 milouins au maximum à CE et 262 à FP. Le maximum local est observé le 20/02 à CE, alors que tous les autres plans d'eau sont gelés (745 Milouins).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) :

De 10 à 30 individus hivernent à FP, avec un maximum de 41 le 27/02, confirmant ainsi l'intérêt croissant de ce plan d'eau pour cette espèce, à mettre en relation avec la réussite de l'implantation de la Moule zèbrée (*Dreissena polymorpha*) réalisée il y a quelques années.

A CE, l'hivernage est plus faible qu'au cours des hivers précédents : maximum de 372 le 5/12, puis de 155 à 185 individus en janvier et de 78 à 165 en février.

FULIGULE MILOUINAN (*Aythya marila*) :

A FP l'espèce hiverne pour la deuxième fois (la première au cours de l'hiver 73/74). En décembre on observe jusqu'à 4 femelles et 1 mâle immature le 8 et 2 femelles avec 2 mâles immatures le 13. De 1 à 3 femelles sont notées en janvier et février avec 1 mâle immature le 14/02 (GB, PG). A CE, 1 mâle immature est vu le 24/12 puis une femelle du 20/02 au 13/03 (GB, JPS).

EIDER A DUVET (*Somateria mollissima*) :

1 femelle est observée à CE les 19 et 24/12, puis une autre le 13/02 (GB, JPS, OT).

MACREUSE BRUNE (*Melanitta fusca*) :

Un nombre inhabituel de femelles est observé à CE : 7 le 5/12, 5 le 12/12, 8 le 24/12, 3 le 1/01 et 2 le 2/01 (GB, JPS). Une femelle réapparaît sur la même sablière le 5/03 où elle est encore présente en mai !!

GARROT A OEIL D'OR (*Bucephala clangula*) :

A FP, des garrots sont observés du 2/01 au 14/02 : 1 mâle et 3 femelles en janvier, puis un couple et 1 mâle immature le 14/02. A CE, 1 mâle et 1 à 2 femelles du 19/12 au 20/02.

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*) :

1 mâle et 2 femelles le 14/02 à FP (GB). Le mâle est revu le 16/02.

HARLE BIEVRE (*Mergus merganser*) :

Aucun à FP cette année. Une femelle à CE du 2 au 16/01 (GB, JPS).

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) :

8 oiseaux observés dont 2 mâles du 19/12 au 23/02 dans 7 localités.

EPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) :

4 observations de femelles : 1 le 13/12 à FP, 1 le 2/01 à Barbey et a Samoï 1 le 27/01 et le 25/02.

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*) :

Quelques observations d'hivernants à Samoï, Chanfroy, Balloy, La Brosse-Montceau et Villiers en Bière.

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*) :

Entre 600 et 700 hivernants à CE où un maximum de 950 est noté le 20/02, 70 en décembre-janvier à FP. Le recensement exhaustif de la mi-janvier donne un total de 1350 Foulques dont 707 à CE et 160 à Everly.

GRUE CENDREE (*Grus grus*) :

Conséquence du passage massif de l'espèce à l'automne, un stationnement de 6 oiseaux adultes est noté dans un champ emblavé au Vaudoué (77) entre les 10 et 15/12 (GB, PG).

VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*) :

Arrivée nette de migrateurs à la fin de février, à la suite du petit coup de froid à Villiers : moins de 50 le 23/02 et 500 le 26/02.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) :

1 le 5/12 à Barbey et 2 les 26/01 et 4/02 à Villiers (GB).

CHEVALIER GUIGNETTE (*Tringa hypoleucos*) :

1 le 9/01 à CE (JPS) et 1 le 16/01 à Episy (GB, PG).

GOELAND CENDRE (*Larus canus*) :

4 Observations : 1 le 19/12 1 immature à CE et 1 à Barbey.
1 adulte le 24/12 à CE et 1 immature le 2/01 à FP.

PIGEON COLOMBIN (*Columba oenas*) :

40 le 26/02 à Villiers.

HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*) :

2 le 5/12 à Barbey (GB).

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) :

A Chanfroy le stationnement hivernal atteint des effectifs importants : 40 le 11/12, 41 le 18/12, 9 le 23/12, 28 le 7/01 et environ 30 le 4/02.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) :

1 le 19/12 à la Grande-Paroisse.

TRAQUET PATRE (*Saxicola torquata*) :

Traditionnellement, un couple d'hivernants à Chanfroy.

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*) :

2 couples hivernent dans la plaine de Chanfroy.

PIE-GRIECHE GRISE (*Lanius excubitor*) :

Chanfroy.
1 le 12/12 à Vimpelles, 1 le 16/01 à Everly et 1 hivernant à

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirrus*) :

3 hivernants à Samoie.

BRUANT PROYER (*Emberiza calandra*) :

Aucune observation.

ESPECES RARES

PLONGEON CATMARIN (*Gavia stellata*) :

régionale.
1 du 24/12 au 30/12 à CE (GB, GS, JPS). 3eme observation

FULIGULE MILOUIN X NYROCA (*Aythya ferina x nyroca*) :

à FP (GB).
Un hybride mâle de ce type est observé du 13/11/82 au 24/01/83

FULIGULE MORILLON X MILOUINAN (*Aythya fuligula x marila*) :

Pour la deuxième année consécutive, un hybride mâle de ce type est noté à CE du 24/12/1982 au 5/03/1983 (GB, JPS).

MISE AU POINT DE L'AVIFAUNE DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE
SES PROCHES ENVIRONS

Par Jean-Philippe SIBLET

Avec la collaboration de Gilles BALANÇA et Gérard SENEÉ

Illustrations de Gilbert HODEBERT

4ème partie : des Columbides aux Hirundinidés.

COLUMBIDES

137 - PIGEON BISET (*Columba livia*) :

Les oiseaux de cette espèce observés dans les villes, ou aux abords des exploitations agricoles, sont des individus domestiqués et polymorphes. La souche sauvage est absente de notre région.

138 - PIGEON COLOMBIN (*Columba oenas*) :

Peu d'informations pour cette espèce pourtant assez commune, mais dont les effectifs sont souvent faibles. Des rassemblements sont parfois notés : 111 le 8/02/1980 à Villiers en bière, 180 le 10/10/1982 à la Genevraye par exemple.

La forêt de Fontainebleau reste le bastion principal de l'espèce en Région Parisienne, la présence du Pic noir contribuant à lui fournir nombre de cavités nécessaires à sa nidification.

Les deux passages sont ressentis essentiellement en mars-avril et septembre-octobre, quelques hivernants sont observés chaque année en milieu rural, rarement dans les massifs forestiers.

139 - PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*) :

L'espèce est présente toute l'année, avec des effectifs considérables lors des deux passages. Le passage post-nuptial débute en août pour se poursuivre jusqu'en novembre avec des vols pouvant atteindre plusieurs milliers d'individus.

L'hivernage est conditionné par la météorologie, et est compromis en cas de gel et de neige persistante au sol. De nombreuses "palombes" séjournent dans les plaines, et forment des dortoirs importants à la manière des corvidés. Lors des vagues de froid on assiste à de véritables "exodes" vers le sud, qui dans certains cas (comme en janvier 1979), peuvent être spectaculaires. La nidification qui est commune, bien que discrète, a été remarquée jusqu'en octobre.

140 - TOURTERELLE TURQUE (*Streptopelia decaocto*) :

Apparue au début des années 1960 dans notre région (5), les oiseaux sédentaires qui nichent chez nous, n'ont rien de vraiment "turque". Il serait envisageable comme l'a avancé FERRY (comm. or.) de débaptiser l'espèce, pour la nommer "Tourterelle des jardins" par opposition à la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) ce qui évoquerait mieux son biotope de prédilection. Toutefois le terme "Turque" évoque l'exotisme génétique de cette espèce.

Nicheuse commune dans les parcs et jardins, des densités plus importantes

dans certains secteurs ont été constatés. Les rassemblements hivernaux sont fréquents : par exemple le 24/01/81 à FP. Une ponte a été constatée à la fin de la première décade d'octobre 1982 à Héricy, avec des jeunes nourris à la mi-novembre.

141 - TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) :

Migratrice intégrale, l'espèce fait rarement son apparition avant la seconde quinzaine d'avril, pour ne repartir qu'en septembre, laissant quelques attardés au début du mois d'octobre (2 le 5/10/80 et 1 le 9/10/82 à Fontaine-le-port).

L'espèce niche communément particulièrement dans les bosquets des zones agricoles. En Forêt de Fontainebleau elle n'est commune que dans les clairières.

CUCULIDES

142 - COUCOU GRIS (*Cuculus canorus*) :

Il revient de ses quartiers d'hivernage dans les premiers jours d'avril, parfois même dès fin mars (date la plus précoce le 28/03/1982). Il fréquente les massifs forestiers et les bosquets, mais des effectifs importants sont observés aux abords des zones humides, où l'espèce parasite les pontes de nombreux passe-reaux (essentiellement des fauvettes aquatiques du genre *Acrocephalus*).

C'est ainsi qu'une densité importante de coucous peut être notée au printemps aux abords de la roselière de l'étang de Moret ou du Marais de Larchant. Les derniers chants cessent dans le courant du mois de juillet, et les derniers adultes sont notés en août. Les observations de septembre concernent des jeunes de l'année, souvent peu farouches (1 le 3/09 à Gravon et 1 jusqu'au 15/09/1982 dans la Plaine de Chanfroy, en forêt de Fontainebleau).

TYTONIDES

143 - CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) :

La Chouette effraie est le type même de l'espèce que l'on suppose bien répandue, mais dont on ignore même de manière grossière les effectifs. Néanmoins les contacts visuels ainsi que la découverte de pelotes de réjection permettent de penser que l'Effraie est assez bien répartie en milieu rural. Elle semble cependant régresser dans quelques unes de ses stations, pour des causes qui ne sont probablement pas uniquement imputables à l'utilisation des pesticides agricoles, mais plus sûrement à une modification de son biotope par le remembrement.

Une prospection assidue des sites de nidification potentiels (hangars de ferme, clochers d'église, ruines...) permettrait de mieux cerner la démographie de l'espèce.

STRIGIDES

144 - HIBOU PETIT-DUC (*Otus scops*) :

Le Hibou petit-duc est un migrateur et non un oiseau sédentaire comme indiqué par erreur dans la mise au point publiée par DOIGNON en 1978 (1).

Cette espèce méridionale est probablement disparue de notre région. Mise à part l'observation de VIVIEN en 1960 en Forêt de Fontainebleau, aucune mention récente n'a été rapportée.

145 - HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) :

Présente toute l'année, cette espèce doit nicher assez communément dans la région, mais peu de données viennent confirmer cette hypothèse. En hiver l'espèce forme des dortoirs pouvant compter quelques dizaines d'oiseaux comme à Fontaine-le-Port en 1976 et 1977 et à Villiers-en-Bière (maximum de 36 le 21/02/79).

146 - HIBOU GRAND-DUC (*Bubo bubo*) :

Aucune observation depuis celle de SINETY en 1855 (1). Disparue.

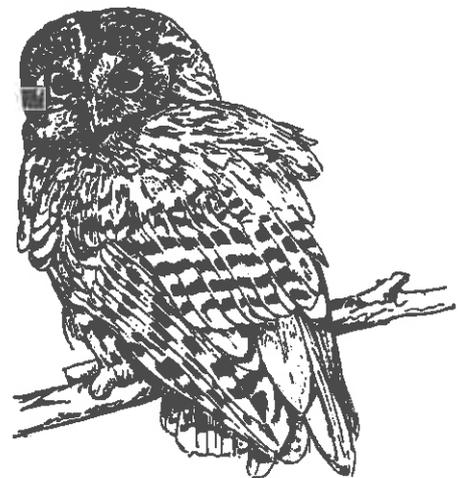
147 - CHOUETTE CHEVECHE (*Athene noctua*) :

Cette espèce est en régression très nette dans notre région et ses observations deviennent très rares. Elle est probablement encore nicheuse dans certains milieux favorables, sans qu'aucune preuve puisse en être apportée.

Ici encore, la modification des biotopes par le remembrement a dû jouer un rôle important dans ce processus. L'espèce a été notée à Perthes en Gâtinais, Villiers en Bière, Vinneuf, et dans la Région de Galetas.

148 - CHOUETTE HULOTTE (*Strix aluco*) :

Le plus commun des rapaces nocturnes de la région. Nicheur dans tous les massifs boisés et les grands parcs où persistent des arbres creux fournissant des cavités utilisables pour sa nidification.



149 - HIBOU DES MARAIS (*Asio flammeus*)

L'espèce ne niche plus chez nous, et a été observé uniquement lors du passage aux mois d'octobre, de novembre et de décembre.

3 mentions pour la période considérée :

1 le 4/10/1975 à Cannes-Ecluse

1 le 17/10/1982 à Marolles

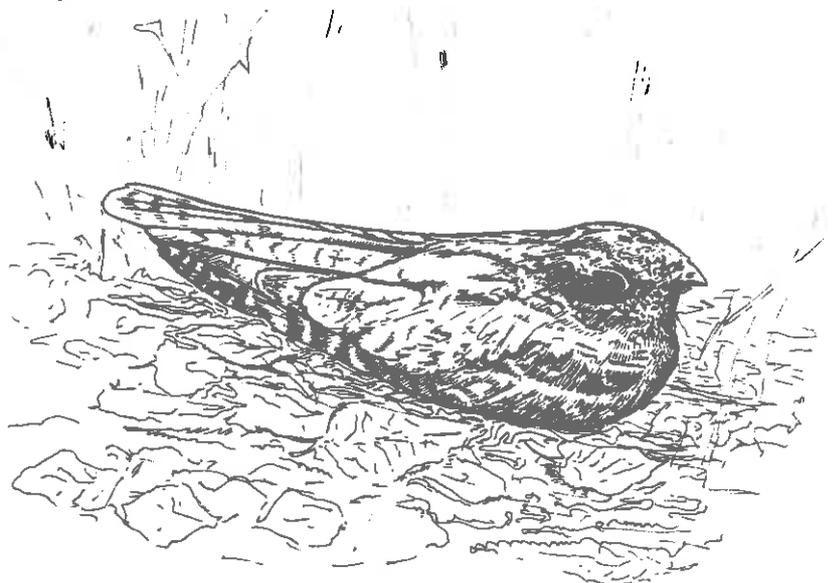
2 le 5/12/1982 à Barbey

CAPRIMULGIDES

CHOUETTE HULOTTE

150 - ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*) :

Considéré couramment comme en déclin, cette espèce est apparue commune dans les milieux favorables (lande à bruyères et bouleaux), lors d'un sondage effectué en 1981 en forêt de Fontainebleau. Une étude approfondie permettra de mettre en évidence tant la répartition numérique que la phénologie de cette espèce. Néanmoins des relevés effectués en 1982 permettent de situer l'arrivée de l'espèce en Forêt de Fontainebleau dans les premiers jours de mai.



ENGOULEVENT D'EUROPE

151 - MARTINET NOIR (Apus apus) :

Espèce très commune. Les premiers martinets arrivent dans les derniers jours d'avril, où ils sont observés sur les plans d'eau, en raison de la présence d'insectes sur ces zones au premier printemps.

La nidification est entièrement tributaire du milieu urbain, et les plus grosses colonies se trouvent sur des édifices publics. A noter, la colonie importante de Saint-Mammès, où les oiseaux nichent dans les tuyaux d'écoulement des eaux du viaduc du chemin de fer !

Le gros départ des martinets s'effectue dans le courant du mois d'août, les derniers oiseaux étant notés en septembre et parfois au début du mois d'octobre (2 le 4/10/1979 à Dammarie).



MARTINET NOIR

ALCEDINIDES

152 - MARTIN-PECHEUR (Alcedo atthis) :

Sédentaire, l'espèce n'est jamais abondante et il est rare de trouver plus d'un couple nicheur sur des zones humides apparemment accueillantes. Lors des vagues de froid entraînant le gel des pièces d'eau, les effectifs subissent des pertes importantes, et ce n'est qu'après plusieurs années que les oiseaux retrouvent leur densité normale.

Des mouvements hivernaux sont observés, et des oiseaux sont notés en dehors des sites habituels de nidification. C'est ainsi que même les mares de la Forêt de Fontainebleau (mare aux Evées, Mare du Bois de la Rochette...) sont fréquentées à l'automne.

MEROPIDES

153 - GUEPIER D'EUROPE (Merops apiaster) :

Dans le Bassin de Larchant, le Guépier est noté dès 1972 (20 individus par P. LEMAIRE), puis en 1974 (J. CHARLY) et 1976 (G. JARRY), alors que l'espèce se reproduisait sans doute déjà localement. La nidification n'est cependant prouvée qu'en 1977, et est désormais constatée chaque année (8).

Des prospections fines ont étendu l'aire de répartition de cette petite population excentrique jusqu'aux vallées de l'Essonne et du Loing (9).

Les effectifs reproducteurs et le taux de réussite des nichées, restent étroitement liés aux conditions météorologiques régnant en juin et juillet : 35 couples en 1980, 7 en 1981 et 15 en 1982 (6).



GUEPIER D'EUROPE (d'après dia. J;Ph. SIBLET)

UPUPIDES

154 - HUPPE FASCIEE (*Upupa epops*):

L'espèce niche assez communément dans certains secteurs favorables au sud du Massif de Fontainebleau (Chanfroy, Trois-Pignons, La Chapelle-la-Reine, Darvault...). Elle a également niché aux abords de l'étang de Galetas en 1977. Les effectifs restent malgré tout faibles. Les deux passages permettent l'observation d'oiseaux dans des milieux très divers. Les premiers oiseaux sont notés en avril et les derniers repartent dans le courant du mois de septembre (date la plus tardive le 19/09/1976 à Galetas).

PICIDES

155 - TORCOL FOURMILIER (*Jynx torquilla*) :

Assez commune en Forêt de Fontainebleau, de préférence dans les milieux assez secs. L'espèce se rencontre également dans les vergers et les jardins lors de son arrivée au printemps. Les premiers torcols sont notés au début d'avril. La densité de nicheurs n'est jamais importante, et les études menées par SPITZ en 1969 à la Tillaie sur un quadrat de 430 hectares, ont donné pour l'espèce une densité de 0.4 couples cantonnés par Km², (7) la même que celle constatée pour le Pic noir.

Les départs sont très discrets, mais semblent être assez hâtifs, dans la première quinzaine d'août, le passage se poursuivant jusqu'en septembre : 1 le 23/9/80 à Fontaine-le-port, 1 le 4/09/82 au Petit-Fossard, 1 le 8/09/82 à Chanfroy et 1 le 28/09/82 à Fontaine-le-port.



156 - PIC CENDRE (*Picus canus*) :

Peu de données pour cette espèce discrète. Mise à part la Forêt de Fontainebleau, où le pic cendré semble assez bien représenté, en particulier dans les réserves biologiques, sa densité reste très faible. SPITZ en 1969, a trouvé dans la réserve de la Tillaie une densité de 2.6 couples au km² (?).

Une prospection complémentaire dans les autres massifs boisés régionaux serait souhaitable, et permettrait sans doute de mieux mettre en évidence l'importance du massif de Fontainebleau pour cette espèce, ainsi que pour tous les autres pics.

TORCOL FOURMILIER

157 - PIC VERT (*Picus viridis*) :

Espèce commune, mais toujours en petit nombre. Fréquente des biotopes assez variés allant de la grande futaie, aux vergers en passant par les parcs et jardins. SPITZ en 1969 a relevé une densité de 5.1 couples au Km², à la Tillaie, en forêt de Fontainebleau, confirmant ainsi que le pic vert est bien le grand pic le plus commun dans notre secteur d'étude. Son étude a également montré la nette préférence de l'espèce pour la Chênaie, par rapport à la Hêtraie.

158 - PIC NOIR (*Dryocopus martius*) :

Depuis son installation en Forêt de Fontainebleau au début des années 60, l'espèce a peu à peu colonisé les massifs boisés alentours. C'est ainsi que durant les dernières années l'espèce a été notée dans les forêts suivantes : Barbeau, Champagne, Villefermoy, Etang de Galetas. Un certain erratisme qui amène quelques oiseaux en automne sur les limites de la Forêt de Fontainebleau (Villiers-en-Bière, Cannes-Ecluse, Villeron, Larchant) est peut-être à l'origine de ce phénomène.

L'espèce est strictement inféodée à la Hêtraie, et est entièrement tributaire de cette essence pour sa nidification. A cette occasion l'extension du Hêtre au détriment du Chêne pubescent (voir articles dans le présent bulletin) favorise l'expansion actuelle de l'espèce.

159 - PIC EPEICHE (*Dendrocopos major*) :

Le plus commun des pics dans notre région. SPITZ a trouvé à la Tillaie une densité de 7.5 couples au km². avec une densité maximale dans la grande futaie.

160 - PIC MAR (*Dendrocopos medius*) :

Cette espèce est surtout commune dans les chênaies âgées de la Forêt de Fontainebleau, comme par exemple aux abords du Carrefour du Pic-Vert. SPITZ a trouvé une densité de 2.3 couples au km² à la Tillaie.

161 - PIC EPEICHETTE (*Dendrocopos minor*) :

Assez répandue dans des milieux hétérogènes (Forêts, parcs, jardins, lisières) mais plus discret que les deux espèces précédentes. L'erratisme hivernal amène certains individus à exploiter les friches et même les champs de maïs coupés.

ALAUDIDES

162 - ALOUETTE CALANDRELLE (*Calandrella cinerea*) :

Rare d'après SINETY (1854). Un individu à Paley (77) le 24/6/1943 par LASNIER (2). La découverte récente de sa nidification dans le Loiret (4) permettra peut-être de faire figurer à nouveau cette espèce dans la liste des nicheurs régionaux.

163 - COCHEVIS HUPPE (*Galerida cristata*) :

L'espèce est encore bien représentée dans certains secteurs, comme le Val



PIC NOIR

de Seine de Montereau à Bray sur Seine, mais les populations semblent soumises à des fluctuations assez inexplicables, tant géographiques que démographiques.

L'hivernage a été noté en faible nombre (2-3 individus) sauf à Dammarie les lys où existe une petite population stable et sédentaire.

164 - ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) :

Les landes à bruyère, les steppes herbeuses et les pelouses xérophiles représentent les principaux biotopes de l'espèce. La Plaine de Chanfroy, en forêt de Fontainebleau constitue à cet égard un secteur privilégié pour la nidification, le passage et l'hivernage de cette espèce. Elle est également régulièrement notée aux Trois-Pignons et dans la plaine de Macherin. L'hivernage a été constaté à Chanfroy, Samois, en Bassée...

Le passage est observé de fin septembre à mi-décembre, sous forme de petits groupes de 10 à 40 individus qui stationnent surtout dans la Plaine de Chanfroy et dans le Massif des Trois-Pignons, mais aussi dans certaine friches et champs proches de Fontainebleau (Sorques, Samois, Villiers).

165 - ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*) :

Un des oiseaux les plus répandus en milieu rural. Fréquente essentiellement les zones de cultures. Les deux passages sont ressentis, mais de manière irrégulière suivant les années. Des mouvements hivernaux importants sont parfois observés en fonction de conditions météorologiques défavorables. La nidification est régulière en Forêt de Fontainebleau dans les parcelles coupées à blanc et régénérées sans succès par l'O.N.F. (1).

HIRUNDINIDES

166 - HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) :

Les premiers oiseaux sont en général notés près des zones humides à la fin de mars, mais plus souvent dans les premiers jours d'avril (Premières le 15/03/81 à Galetas). Les sites de nidification très souvent artificiels, sont très mouvants, rendant difficile une estimation du nombre de couples nicheurs. Néanmoins quelques sites stables depuis quelques années (Sablières de Bourron-Marlotte et de la Chapelle-la-Reine) groupent plusieurs centaines d'hirondelles. La disparition des derniers oiseaux s'effectue dans le courant du mois d'octobre (date la plus tardive le 21/10/81 à Episy).

167 - HIRONDELLE DE CHEMINEE (*Hirundo rustica*) :

Comme la précédente espèce, les premières "rustiques" sont observées en mars aux abords des zones humides (première le 14/03/82 à Episy). Les nicheurs repartent dans le courant du mois d'octobre, et irrégulièrement quelques attardés sont vus jusqu'en novembre (date la plus tardive le 6/11/82 à Fontaine-le-port).

HIRONDELLE DE CHEMINEE

168 - HIRONDELLE DE FENETRE (*Delichon urbica*) :

La dernière des trois espèces d'hirondelles à arriver au printemps, généralement au début d'avril (date la plus hâtive le 6/04/1982). Elle niche en colonie sur des édifices souvent en sympathie avec le martinet noir, avec parfois plusieurs dizaines de couples sur un seul site. Un recensement effectué en 1976 dans l'agglomération de Fontainebleau, a permis d'évaluer la population nicheuse de cette ville à 490 couples (3).



Des nidifications tardives ont été plusieurs fois observées dans la région, avec encore des jeunes au nid à la mi-octobre. Les derniers oiseaux disparaissent en général à la fin du mois d'octobre (derniers le 5/11/1978 à Avon).

BIBLIOGRAPHIE

- (1) - BALANÇA G. et SENEÉ G. (1982).- Influence sur l'avifaune des régénérations artificielles après coupes à blanc en Forêt de Fontainebleau. Bull. ANVL 58 : 49-51.
- (2) - DOIGNON P. (1978).- Les oiseaux du Massif de Fontainebleau, des Vals de Seine et du Loing et de la Brie. Bull. ANVL 54 : 121-130.
- (3) - DUPLESSIX H. (1977).- Enquête sur la nidification de l'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) dans la ville de Fontainebleau. LE PASSER 14 : 62-63.
- (4) - MUSELET D. (1981).- Nidification de l'Alouette calandrelle (*Calandrella cinerea*) dans le Loiret. L'oiseau et la R.F.O. 51 : 63.
- (5) - NORMAND N. et LESAFFRE G. (1977).- Les oiseaux de la Région Parisienne et de Paris. A.P.O.
- (6) - SENEÉ G., SIBLET J.Ph., et O. TOSTAIN (1979).- Statut au printemps 1978 du Guêpier d'Europe (*Merops apiaster* L.) nicheur en Région Parisienne. PASSER 16 : 79-80.
- (7) - SPITZ F. (1972).- Répartition et densité d'oiseaux nicheurs dans la réserve biologique de la Tillaie (Forêt de Fontainebleau). Bull. ANVL 48 : 27-32.
- (8) - TOSTAIN O. (1978).- Nidification du Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) et observation de la cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*) en Seine-et-Marne. L'Oiseau et la R.F.O. 48 : 184.
- (9) - TOSTAIN O. et SIBLET J.Ph. (1981).- Les populations nicheuses du Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) en Région parisienne. Historique, Actualisation à la saison 1980 et situation dans le contexte européen. LE PASSER 18 : 111-123

SOUILLURE DU PLUMAGE AU PRINTEMPS CHEZ LE POUILLOT VELOCE (*Phylloscopus collybita*)

A l'occasion de prospections ornithologiques dans le Sud de la Seine-et-Marne au cours de la première quinzaine de mars, nous avons pu observer des pouillots véloces présentant un plumage souillé.

Certains oiseaux, en effet, montraient une zone très sombre autour de la base du bec, plus ou moins étendue et foncée suivant les individus, donnant un aspect très singulier aux oiseaux.

L'hypothèse avancée pour expliquer cette aberration est assez intéressante. En effet, d'après DOUMERET, ce dépôt noirâtre serait occasionné par le nectar des fleurs d'orangers. Les orangeries sont des lieux de chasse très prisés par les oiseaux migrateurs au cours de leur séjour dans les pays du Magreb et dans le sud de L'Espagne. Ce nectar, particulièrement "adhésif", aurait pour effet d'amalgamer les plumes situées à proximité du bec et d'y coller des impuretés.

L'ampleur de cette situation a pu être estimée, puisque les 12 et 13 mars 1983, dates de l'arrivée massive des Pouillots véloces dans notre région cette année, sur 18 pouillots observés attentivement, 5 présentaient les caractères décrits plus haut.

Des observations complémentaires devraient permettre de confirmer l'hypothèse évoquée ci-dessus, et de déterminer si ce phénomène se produit également chez d'autres espèces d'oiseaux migratrices et insectivores.

Jean-Philippe SIBLET

ANVL Tome 59 n° 3 1983

BOTANIQUE

- BIBLIOGRAPHIE -

EUPHORBES PROSTRÉES DE FRANCE, par Pierre HUGUET

Les suppléments à la Flore de COSTE, publiés par le Professeur P. JOVET et le Centre National de Floristique, se voient enrichis, grâce à un travail remarquable de Pierre HUGUET, d'un quatrième volume consacré aux "Euphorbes Prostrées de France". Ces végétaux indigènes ou introduits, de la côte méditerranéenne ou atlantique, ne fréquentent ordinairement pas nos régions du centre de la France en dehors de quelques jardins botaniques, mais l'auteur a su nous en montrer tout l'intérêt.

Leur grande originalité est constituée en quelque sorte par le phénomène de néoténie qui les affectent. Ces plantes ne développent pas d'axe végétatif épicotylé vertical mais directement des rameaux florifères horizontaux très particuliers. Ceux-ci se caractérisent par un mode de ramification dichotomique et la présence de feuilles asymétriques et opposées qui les rapprochent singulièrement des inflorescences des euphorbes érigées ordinaires.

Ce développement direct des parties fertiles est probablement une adaptation aux conditions difficiles des milieux où elles vivent, qui nécessitent une floraison ultra-rapide (sables côtiers). Les observations et hypothèses qui en découlent, débouchent sur de passionnants problèmes. Quels sont les mécanismes biochimiques de l'inhibition du bourgeon apical au profit des bourgeons latéraux ; comment cette inhibition est-elle transmise génétiquement ; quelle serait la morphologie de ces plantes si l'on parvenait à lever l'inhibition ?

Après une étude morphologique très détaillée des diverses espèces françaises, (étude quantitative de la variabilité des caractères), l'auteur présente une analyse critique des caractères et clefs utilisées dans les flores ainsi que des suggestions pour leur amélioration.

Michel ARLUISON

Entomologie

LES TORTRICIDAE DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU

Par Christian GIBEAUX

La famille des Tortricidae, ou Tordeuses, ainsi nommée à cause de leurs chenilles qui enroulent, qui tordent la feuille dont elles se nourrissent afin de se mettre à l'abri des prédateurs, représente une famille de Lépidoptères, classée dans les microlépidoptères, et compte environ 490 espèces pour la faune française.

Ce sont des insectes de petite taille, dépassant rarement les 20 mm d'envergure et dont très peu d'espèces descendent en dessous de 10 mm. Les dessins sont très variés, d'une couleur uniforme pour *Tortrix viridana* L. qui est vert d'eau, aux dessins les plus chatoyants comme *Rhyacionia buoliana* D. & Schiff. ou certains *Acleris*.

Certains groupes sont très complexes et la détermination ne peut se faire que par la préparation de l'armature génitale. Nous trouverons un exemple de difficulté principalement dans le genre *Cnephasia*.

Dans la très grande majorité des cas, la simple comparaison avec des exemplaires de référence suffit à identifier correctement l'exemplaire récolté. Pour les groupes d'espèces affines, un simple brossage pour enlever les écailles sur le dernier segment abdominal des mâles permet d'apercevoir les valves et de confirmer ainsi la détermination (voir les figures).

Cette famille se reconnaît à différents caractères dont le principal est la position des nervures $Cu A_1$ et $Cu A_2$ aux ailes antérieures qui sont très écartées l'une de l'autre au départ de la cellule (voir les figures 1 et 2).

Elle est ensuite divisée en deux sous-familles dont les caractères sont : Olethreutinae : présence d'un pinceau de soies le long du bord inférieur de la cellule sur le dessus des ailes postérieures ;

Tortricinae : absence de ce pinceau de soies sauf dans le genre *Sparganothis* qui se reconnaît à ses palpes labiaux très longs.

Au niveau des genitalia, les Tortricidae se reconnaissent fort bien malgré leur diversité. Les Tortricinae, pour ce qui est des mâles, possèdent un uncus bien développé en forme de spatule très sclérifiée et recourbée, et une transtilla (voir schéma).

Les Olethreutinae ne possèdent pas d'uncus aussi proéminent. Le plus souvent celui-ci est absent ou, tout au moins, très peu marqué. De chaque côté de l'uncus se trouvent des socii plus ou moins visibles selon les genres. Les valves ont des formes très variées d'un genre à l'autre mais, par contre, varient souvent très peu à l'intérieur d'un groupe (*Eucosma*, *Bactra*, ect.....).

Dans notre Forêt de Fontainebleau et ses abords immédiats j'ai pu noter la présence de 124 espèces, soit le quart de la faune française, dont une espèce, *Clavigesta purdeyi* Durrant, n'a été jusqu'à présent signalée de France que de Fontainebleau par une capture que j'ai faite et rapportée dans *Alexandor*, tome 12 (7) p. 332.

A noter que les espèces inféodées au Pin sylvestre ont été introduites en même temps que l'importation de ce conifère

Un certain nombre d'espèces sont peu répandues en France. C'est la cas pour *Gravitarmata margarotana* Hein., *Celypha rosaceana* Schläger, *Cydia discretana* Wck., *Cydia conicolana* Heylers, et d'autres encore dont il est difficile d'établir la juste répartition à la suite de confusions avec d'autres espèces et le manque de captures des familles de microlépidoptères par les entomologistes, lesquels en sont toujours à convoiter les mêmes Rhopalocères qui sont évidemment, infiniment plus spectaculaires et plus faciles à vendre, et ce, bien qu'il n'y ai plus grand chose à dire sur ce sujet depuis bien longtemps.

D'autres espèces comme *Paramesia gnomana* Cl. sont signalées principalement des régions montagneuses. D'autres encore ont une répartition méridionale et sont chez nous dans leur aire de répartition extrême.

J'ai principalement chassé au crépuscule en secouant les supports sur lesquels les espèces sont posées. Mais j'ai aussi effectué de nombreuses captures de nuit à la lampe à vapeur de mercure à laquelle les Tordeuses viennent voler en nombre, ce qui permet la capture d'espèces discrètes que l'on rencontre peu par le procédé du battage, l'activité principale des Tordeuses étant crépusculaire et nocturne, rarement diurne (*Tortricodes alternella* D. & Schiff. vole de jour, en plein soleil, mais vole aussi la nuit, surtout les femelles. Ne pas confondre l'activité spontanée d'une espèce avec l'activité protectrice de l'insecte dérangé pendant son repos et qui s'en-vole pour fuir).

*

* *

Voici la liste des espèces recensées. Toutes ces espèces sont issues de ma collection, à l'exclusion de toute autre source. J'ai cru devoir mentionner la microlocalité de la capture afin de donner une plus juste idée du complexe écologique d'où ces espèces sont issues.

La première numérotation est celle de la liste Leraut à laquelle je renvoie pour les synonymies. La seconde est celle du Catalogue Lhomme, complètement dépassé au point de vue nomenclatural, mais qui donne d'utiles renseignements de répartition et de biologie sur les espèces. Ce catalogue est celui qui a été employé jusqu'à présent dans les précédents inventaires publiés par ce bulletin.

Les chiffres en caractère romain faisant suite aux microlocalités sont les mois d'apparition que j'ai constatés.

*

* *

1754 - 2316 *Pandemis corylana* F. : Mare à Bauge, Vallée de la Gorge aux Archers, Moret-sur-Loing - VIII-IX.

1755 - 2319 *Pandemis cerasana* Hb : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, Vallée de la gorge aux Archers, Mare à Bauge - VI-VII. Espèce généralement assez commune

1757 - 2318 *Pandemis heparana* D. & Schiff. : Mare à Bauge - VIII.

Confondu avec *P. cinnamomeana* Tr. qui a la tête blanche.

- 1758 - 2339 Pandemis dumetana Tr. : Moret-sur-Loing, Ecuelles - VII - VIII.
J'ai élevé cette espèce sur Senecio erucifolius L.
- 1760 - 2348 & 2636 Argyrotaenia pulchellana Hw. : Mare de l'Occident,
Vallée de la gorge aux Archers, Arbonne, Ecuelles - IV-VII. J'ai élevé cette espèce.
La chenille vit dans les fleurs de Senecio erucifolius L.
- 1764 - 2311 Choristoneura hebenstreitella Müller : Avon, Le Rocher Brûlé,
La Plaine de Samois - VI. Assez commun, les femelles très grande, jusqu'à 35 mm.
- 1765 - 2304 Archips oporana L. : Avon - VI.
- 1766 - 2305 Archips podana Scop. : La Petite Haie, Mare à Bauge, Vallée
de la Gorge aux Archers, Avon - VI-VII-VIII. Généralement très commun.
- 1768 - 2307 Archips crataegana Hb. : Avon - VI.
- 1769 - 2308 Archips xylosteana L. : Parc du Château, Avon, Mare à Bauge,
Mare aux Fées, La Petite Haie - VI-VII. Vient en nombre à la lampe de chasse.
- 1770 - 2309 Archips rosana L. : Avon Montceau, Avon - VI.
- 1772 - 2342 Syndemis musculana Hb. : La Petite Haie, Arbonne - V. Existe
aussi à Armainvilliers.
- 1779 - 2324 Clepsis senecionana Hb. : Vallée de la Gorge aux Archers - V
Espèce vivant en milieu marécageux.
- 1785 - 2334 Clepsis spectrana Tr. : Moret-sur-Loing - VIII. Espèce inté-
ressante.
- 1786 - 2330 Clepsis consimilana Hb. : Avon, La Bonne Dame, La Petite Haie
VI-VII-X. Très commun.
- 1790 - 2303 Adoxophyes orana F. v. R. : Moret-sur-Loing - VIII. Espèce
Intéressante.
- 1792 - 2312 Ptycholoma lecheana L. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, Plaine
de Samois - VI.
- 1799 - 2297 Paramesia gnomana Cl. : Moret-sur-Loing - VIII. Parait isolé
géographiquement en Seine-et-Marne.
- 1801 - 2296 Epagoge grotiana F. : Mare à Bauge, Mare aux Fées, La Petite
Haie, Bois des Pommerais - VII. Commun.
- 1803 - 2295 Capua vulgana Frölich : Le Mont Andart, La Petite Haie - IV-V.
- 1808 - 2294 Ditula angustiorana Hw. : La Petite Haie, Le Rocher Brûlé,
Mare à Bauge, Avon. VI-VII.
- 1809 - 2387 Pseudargyrotoza conwagana F. : Avon, La Béhourdière, Arbonne,
VI-VII. Commun.
- 1810 - 2384 Olindia schumacherana F. : Arbonne - VII.

- 1811 - 2382 Isotrias rectifasciana Hw. : Butte à Guay, La Béhourdière - VI - VII.
- 1816 - 2345 Eulia ministrana L. : Arbonne - V.
- 1825 - 2373 Cnephasia pasivana Hb. : Mare aux Fées, La Petite Haie - VII. signalé dans le catalogue L'homme que de Paris (Fletcher).
- 1827 - 2367 Cnephasia interjectana Hw. : Mare à Bauge - VII.
- 1835 - 2352 Tortricodes alternella D. & Schiff. : Avon, Vallée de la Gorge aux Archers - II-III. Vole en début de saison.
- 1850 - / Eana derivana La Harpe : Avon - VI.
- 1859 - 2321 Aleimma loeflingiana L. : Avon Montceau, La Petite Haie, Mare à Bauge - VI-VII.
- 1860 - 2322 Tortrix viridana L. : Avon, le Rocher Brûlé, La Petite Haie - VI-VII. Vole en très grand nombre presque partout en forêt.
- 1862 - 2386 Croesia bergmanniana L. : Avon, La Béhourdière, Plaine de Samois - VI-VII.
- 1863 - 2385 Croesia forsskaleana L. : Mare à Bauge, Mare aux Fées, Avon - VII-VIII.
- 1864 - 2390 Croesia holmiana L. : Le Bas Bréau, La Béhourdière - VII.
- 1865 - 2400 Accleris laterana F. : Le Rocher Brûlé, Mare à Bauge, Souppes-sur-Loing - VIII.
- 1869 - 2394 Accleris aspersana Hb. : Vallée de la Gorge aux Archers - VII.
- 1870 - 2396 Accleris ferrugana D. & Schiff. : Avon, Vallée de la Gorge aux Archers, La Petite Haie - VII, XI.
- 1871 - 2395 Accleris notata Don. : Arbonne - XI.
- 1876 - 2404 Accleris variegana D. & Schiff. : Avon - X.
- 1882 - 2415 Accleris hastiana L. : Avon - VII.
- 1885 - 2414 Accleris cristana F. : Avon, La Petite Haie - VII-VIII.
- 1893 - 2418 Accleris literana L. : Les Petits Feuillards - IV.
- 1896 - 2610 Celypha striana D. & Schiff. : Avon, La Petite Haie, La Porte aux Vaches - VI-VII-VIII.
- 1898 - 2609 Celypha rosaceana Schläger : Souppes-sur-Loing - VII. Cette localité s'écarte un peu du cadre de répartition de la présente étude. Sa rareté est la seule raison de sa citation dans cette liste.
- 1901 - 2630 Celypha cespitana Hb. : Vallée de la Gorge aux Archers - VII. Espèce confondue avec *O. lacunana* (1914) (voir dessin des genitalia).

- 1903 - 2613 Olethreutes arcuella Cl. : Le Rocher du Mont-Morillon, Le Rocher Brûlé, La Petite Haie - VI-VII.
- 1908 - 2634 Olethreutes bifasciana Hw. : Plaine de Samois - VI.
- 1914 - 2628 Olethreutes lacunana D. & Schiff. : La Petite Haie, Plaine de Samois. V-VI-VII. Très commun (voir dessins).
- 1928 - 2599 Hedya pruniana Hb. : Avon Montceau, Plaine de Samois, Vallée de la Gorge aux Archers - V-VI. Espèce facile à confondre avec atropunctana.
- 1931 - 2602 Hedya atropunctata Zett. : La Petite Haie, Mare de l'Occident - VII.
- 1934 - 2589 Hedya salicella L. : Avon - VI.
- 1936 - 2633 Orthotaenia undulana D. & Schiff. : La Petite Haie - VI. Espèce confondue avec lacunana (1914). Elle est beaucoup plus rare, peut-être du fait de sa confusion avec lacunana qui incite l'entomologiste à ne pas la capturer.
- 1940 - 2593 Apotomis turbidana Hb. : Plaine de Samois, Vallée de la Gorge aux Archers - V-VI.
- 1942 - 2594 Apotomis betuletana Hw. : La Petite Haie, Vallée de la Gorge aux Archers, Mare aux Fées, Mare de l'Occident, Mare à Bauge - VII-VIII. Avec la précédente qui se trouve sensiblement dans les mêmes biotopes, elles forment un groupe facilement confondable (voir dessins).
- 1946 - 2581 Endothenia oblongana Hw. : Jean-Bart, Ecuelles - VI-VIII.
- 1952 - 2588 Endothenia quadrimaculana Hw. : Moret-sur-Loing - VIII.
- 1955 - 2580 Lobesia reliquana Hb. : Le Mont-Andart, Plaine de Samois, la Petite Haie, Vallée de la Gorge aux Archers - V-VI.
- 1969 - 2566 Bactra lancealana Hb. : Mare à Bauge - VIII. Chenille dans les tiges et les racines de Juncus, Scirpus, Cyperus. Espèce assez polymorphe qui se confond avec sa congénère B. robustana Christoph. L'examen de l'armature génitale est indispensable pour séparer ces deux espèces et reste très délicat dans son interprétation.
- 1975 - 2644 Eudemis profundana D. & Schiff. : Vallée de la Gorge aux Archers Mare de l'Occident, Mare aux Fées, Mare à Bauge, La Petite Haie - VII-VIII. Généralement en mélange dans les collections avec Z. isertana (2033) (voir dessins).
- 1977 - 2452 Ancylis laetana F. : Mare aux Fées, Arbonne - V-VI.
- 1981 - 2450 Ancylis mitterbacheriana D. & Schiff. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, La Béhourdière - V-VI.
- 1986 - 2442 Ancylis obtusana Hw. : La Béhourdière - VI.
- 1989 - 2453 Ancylis achatana D. & Schiff. : La Béhourdière - VII.
- 1990 - 2439 Ancylis badiana D. & Schiff. : La Béhourdière - VI.

- 1993 - 2441 Ancylis apicella D. & Schiff. : La Petite Haie - VII.
- 1996 - 2559 Epinotia solandriana L. : Vallée de la Gorge aux Archers, Mare à Bauge, Bois la Dame - VII-VIII (voir avec l'espèce suivante).
- 1997 - 2560 Epinotia brunnichana L. : Mare à Bauge, Plaine de Samoï - VII. Certaines formes peuvent être interverties lors d'une détermination superficielle (voir dessins).
- 1999 - 2561 Epinotia caprana F. : Avon - X. Espèce intéressante signalée dans le Catalogue Lhomme, du Nord, de la Savoie, et de la Haute-Savoie.
- 2000 - 2478 Epinotia abbreviana F. : Bois la Dame - VII.
- 2002 - 2548 Epinotia bilunana Hw. : Vallée de la Gorge aux Archers - VII.
- 2003 - 2546 Epinotia ramella L. : Arbonne, Vallée de la Gorge aux Archers VII.
- 2004 - 2550 Epinotia demarniana F. v. R. : Plaine de Samoï - VI-VII.
- 2005 - 2552 Epinotia immundana F. v. R. : Arbonne, Vallée de la Gorge aux Archers, Plaine de Samoï, Mare aux Couleuvreux, La Petite Haie - IV-V-VIII.
- 2006 - 2551 Epinotia tetraquetra Hw. : Arbonne, Vallée de la Gorge aux Archers - V.
- 2007 - 2549 Epinotia nisella Cl. : Forme pavonana Don. : Avon - VIII.
- 2012 - 2555 Epinotia tedella Cl. : Dénecourt - V. Un exemple de l'enrichissement de notre faune dû aux Eaux et Forêts.
- 2017 - 2481 Epinotia granitana H.-S. : La Petite Haie - V.
- 2018 - 2467 Epinotia cruciana L. : Mare à Bauge - VII.
- 2019 - 2469 Epinotia rubiginosana H.-S. : Jean Bart - VI.
- 2022 - 2480 Epinotia nanana Tr. : Bois la Dame - VI.
- 2028 - 2423 Rhopobota unipunctana Hb. : La Béhourdière, Bois la Dame, Porte aux Vaches, Mare à Bauge - VII-VIII.
- 2033 - 2476 Zeirapheira isertana F. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, La Béhourdière, Mare aux Fées, Mare à Bauge, Mare de l'Occident, Arbonne - VI-VII. (voir dessins pour distinction avec *E. profundana* D. & S. n° 1975).
- 2035 - 2456 Gypsonoma dealbana Frölich. : La Petite Haie, Bois des Pommerais, Plaine de Samoï, Bois la Dame, Mare à Bauge - VII. (voir n° 2038). Forme alnetana Gn. : La Petite Haie, Bois la Dame - VI-VII.
- 2036 - 2454 Gypsonoma aceriana Dup. : Avon, Vallée de la Gorge aux Archers VI-VII (voir n° 2038).
- 2037 - 2455 Gypsonoma minutana Hb. : Bois la Dame - VI (voir n° 2038).
- 2038 - 2457 Gypsonoma sociana Hw. : Mare à Bauge. VII.

IL règne une grande confusion dans la détermination des espèces de ce genre qui sont d'ailleurs assez polymorphes. La confusion s'étend également au genre *Rhopobota*.

2044 - 2460 *Epiblema uddmani* L. : Vallée de la Gorge aux Archers, Bois la Dame, Moret-sur-Loing - VI-VII-VIII. Espèce commune.

2045 - 2462 *Epiblema trimaculana* Hw. : La Petite Haie, Plaine de Samois, La Béhourdière - VI-VII.

2047 - 2463 *Epiblema roborana* D. & Schiff. : Moret-sur-Loing - VIII.

2052 - 2520 *Epiblema foenella* L. : Avon - VI-VIII.

2053 - 2528 *Epiblema costipunctana* Hw. : Jean Bart, Ecuelles - VI.
(voir n° 2059).

2059 - 2526 & 27 *Epiblema scutulana* D. & Schiff. : Ecuelles - V. Espèces affines dont l'observation des genitalia est nécessaire pour une identification correcte.

2079 - 2503 *Eucosma cana* Hw. : Butte à Guay, Ecuelles - VI - VII.

2080 - 2506 *Eucosma obumbratana* L. & Z. : Moret-sur-Loing - VIII.

2100 - 2488 *Eucosma campoliliana* D. & Schiff. : Ecuelles, Moret-sur-Loing. VIII. Jolie espèce pas très commune.

2106 - 2489 *Thiodia citrana* Hb. : Butte à Guay - VI.

2107 - 2422 *Spilonota ocellana* D. & Schiff. : Vallée de la Gorge aux Archers, La Petite Haie - VII.

2108 - 2422 (partim) *Spilonota laricana* Hein. : Vallée de la Gorge aux Archers - VII. Etait naguère considéré comme une simple forme de la précédente. Il semble qu'à juste titre on la considère comme une véritable espèce.

2112 - 2426 *Rhyacionia buoliana* D. & Schiff. : La Petite Haie - VII.
(voir n° 2113).

2113 - 2425 *Rhyacionia pinicolana* Doubl. : La Petite Haie, Mare de l'Occident, Vallée de la Gorge aux Archers, Bois Rond - VII. Espèces généralement confondues et en mélange dans les collections (voir dessins).

2114 - 2427 & 28 *Rhyacionia pinivora* L. & Z. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, Plaine de Samois - VI. Espèce du Pin sylvestre généralement commune dans ses biotopes.

2118 bis *Clavigesta purdeyi* Durrant : Vallée de la Gorge aux Archers - VIII. J'ai signalé cette espèce comme étant nouvelle pour la faune française d'après un exemplaire capturé le 14/VIII/1976. Voir pour la différencier de sa congénère *sylvestrana* Curtis, mon article paru dans *Alexandor*, tome 12 (7) p. 332.

2119 - 2431 *Gravitar mata margarotana* Hein. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie - IV-V. Espèce peu répandue en France, déjà signalée de Seine-et-Marne dans la catalogue Lhomme

- 2122 - 2622 Froelichia textana Frölich. : Ecuelles - VIII.
- 2123 - 2563 Eucosmomorpha albersana Hb. : La Petite Haie, Plaine de Samois, Avon - V-VI.
- 2126 - 2564 Latronympha strigana F. : La Béhourdière, La Petite Haie, Bois la Dame, Avon - VI-VII.
- 2129 - 2669 Strophedra nitidana F. : Plaine de Samois, La Petite Haie, Butte à Guay - VI - VII.
- 2139 - 2679 Pammene argyrana Hb. : Vallée de la Gorge aux Archers, la Petite Haie - V.
- 2148 - 2683 Pammene fasciana L. : Mare de l'Occident, Mare à Bauge, Le Rocher Brûlé - VI-VII. Espèce intéressante signalée de Seine-et-Oise.
- 2151 - 2670 Pammene germana Hb. : Plaine de Samois, Vallée de la Gorge aux Archers - VI.
- 2154 - 2685 Pammene rhediella Cl. : Ecuelles - V.
- 2160 - 2700 Cydia aurana F. : Porte aux Vaches - VII. Avec sa forme aurantiana Kollar. En nombre sur les sommités florales de Heracleum sphondylium L. La chenille vit entre les graines qu'elle rassemble au moyen de fils de soie.
- 2162 - 2703 & 04 Cydia splendana Hb. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, Vallée de la Gorge aux Archers, Mare à Bauge, Souppes-sur-Loing. VII-VIII. Je possède des formes entièrement brun-noir de cette espèce.
- 2163 - 2707 Cydia fagiglandana Z. : Le Rocher Brûlé, La Petite Haie, Plaine de Samois, Mare à Bauge. V-VI-VII. Même commentaire que pour le n° 2162. Espèce très commune.
- 2165 - 2737 Cydia conicolana Heylaerts : Vallée de la Gorge aux Archers. VI. Espèce peu répandue, signalée dans le Catalogue Lhomme du Calvados et de l'Hérault.
- 2171 - 2743 Cydia coniferana Saxesen : La Béhourdière - VII. J'ai récemment signalé nouvelle pour la faune française Cydia cognatana Barret, espèce très proche de coniferana. Voir Alexanor, tome 12 (7) p. 332 pour séparer ces deux espèces.
- 2173 - 2706 Cydia amplana Hb. : Vallée de la Gorge aux Archers, Mare à Bauge - VIII.
- 2174 - 2702 Cydia pomonella L. : Avon Montceau, Avon - V-VI-XII. La Chenille vit principalement sur les arbres fruitiers, d'où sa présence dans les villes.
- 2186 - 2698 Cydia janthinana Dup. Bois la Dame - VII.
- 2195 - 2734 Cydia discretana Wck : Avon, près de la gare - VI. Espèce très intéressante. La chenille vit dans les tiges et les racines de Houblon.

2208 - 2545 Dichrorampha simpliciana Hw. : La Petite Haie, Butte à Guay, Porte aux Vaches, Avon. VI-VII. Espèce dont la détermination est malaisée. Elle est confondue avec *D. plumbana*, *D. sedatana* et *D. aeratana* (voir dessins).

2222 - 2646 Dichrorampha quen.eeana Obraztsov : Porte aux Vaches - VII. (Voir dessins pour séparation avec *petiverella* (n° 2208).

2229 - 2664 & 66 Dichrorampha plumbana Scop. : Porte aux Vaches - VI (voir dessins pour identification et séparation avec *simpliciana* n° 2216).

BIBLIOGRAPHIE CHOISIE

Bentick (Graaf G. A.) & Diakonoff (A.), 1968.- De Nederlands Bladrollers. Ouvrage traitant des Tordeuses des Pays-Bas. Il donne des photos de toutes les espèces de ce pays ainsi que les genitalia mâles et femelles. Bel ouvrage, en néerlandais.

Hannemann (H. J.), 1961.- Die Tierwelt Deutschlands. Veg Gustav Fischer Verlag Jena. 475 figures au trait de genitalia mâles et 22 planches d'imagos. Ouvrage en allemand traitant des Tordeuses de ce pays. Figuration assez inégale.

Bradley (J. D.), Tremewan (W. G.) et Smith (A.), 1973.- British Tortricoid moth. The Ray society. Deux somptueux volumes avec des planches en couleur traitant des Tordeuses de ce pays. En anglais. Très peu de genitalia et assez coûteux.

Kennel (J.), 1906-1921.- Die palaearktischen Tortriciden, Zoologia, 21 - Stuttgart. Ouvrage de base très intéressant, figurant en couleur toutes les Tordeuses paléarctiques alors connues. Taxonomie dépassée. En allemand.

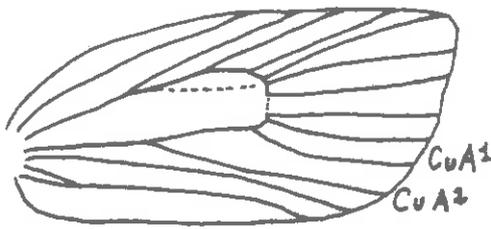


Fig. 1

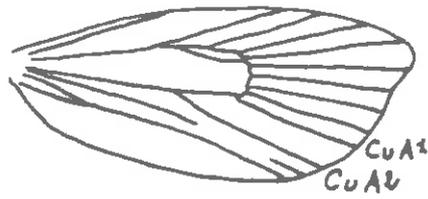


Fig. 2

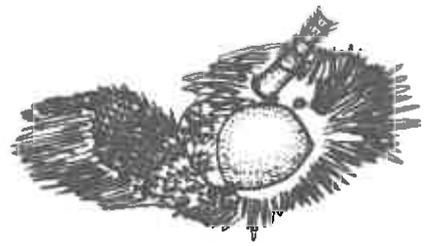
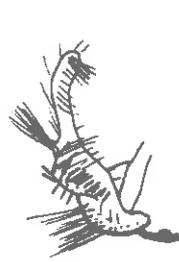
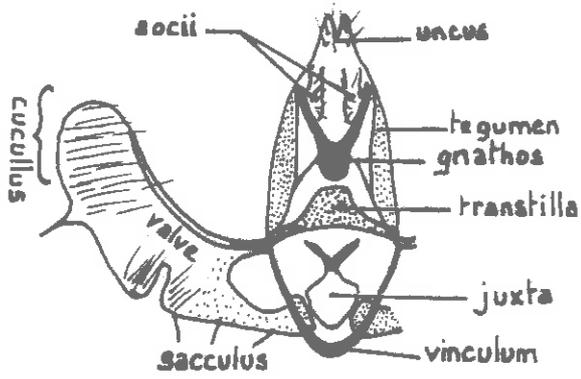
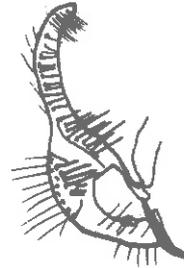


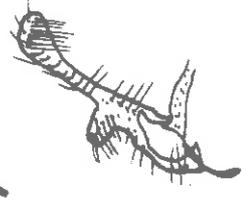
Fig. 3



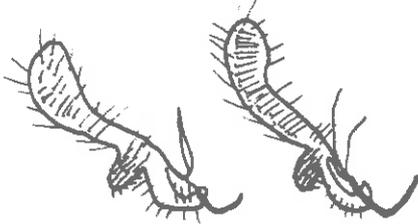
n°1914



n°1901



n°1936



n°1940



n°1942



n°1996



n°1997



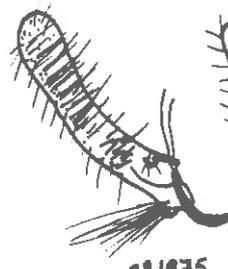
n°2112



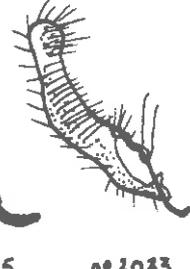
n°2113



n°2114



n°1975



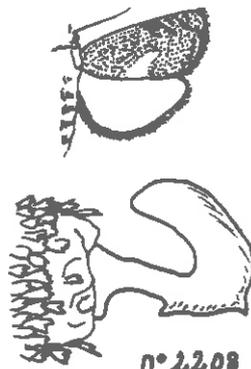
n°2033



n°2229



n°2216



n°2208



n°2222

PREHISTOIRE

UNE NOUVELLE LECTURE DE L'ART PREHISTORIQUE

Dans la mesure où le Massif de Fontainebleau et ses abords ont été un site de création important pour l'art rupestre, il paraît intéressant et utile de présenter une étude récemment parue dans La Recherche n° 139 décembre 1982, sous la signature de M. Denis VIALOU. D'emblée, cet auteur dénonce la stagnation des procédés de relevés des gravures ou peintures préhistoriques.

Selon lui, "ce travail de recherche, analyse directe des faits et codage graphique, fondamental en art préhistorique, n'a guère progressé de façon générale depuis les premiers grands travaux, menés en particulier par Henri BREUIL en Europe et en Afrique australe". Le résultat en serait "des catalogues de reproductions sélectionnées".

De plus, déplore D. VIALOU, la connaissance des techniques d'exécution, des interactions physico-chimiques des images avec leur support, aurait été négligée. Cela aurait favorisé les centres d'archivage au détriment des organismes de recherche. Cette collecte des reproductions évoquerait plus, toujours selon cet auteur, "les comportements des anciens collectionneurs d'outils et de belles pièces pratiquant des fouilles dévastatrices".

Après ce préambule très sévère (peut-être trop), D. VIALOU développe un ensemble de points qui lui paraissent avoir été trop négligés : les données évolutives (le temps écoulé), naturelles (les supports) et graphiques (les représentations). Il note que la conservation et l'ancienneté d'une représentation préhistorique sont des données indépendantes. Dans cette perspective, les techniques de relevé, qu'il qualifie de techniques d'observation, doivent être appropriées. Prenant l'exemple de la grotte de Niaux (Ariège) dans laquelle il a travaillé, D. VIALOU préconise l'emploi systématique des lampes ultra-violet, même pour la lecture directe.

Cet éclairage apporte, explique-t-il, des informations nouvelles, non seulement sur les tracés, mais aussi sur leur évolution. C'est ainsi qu'apparaissent, au bord des traits peints, des cordons de "calcite" ou des dépôts superficiels entre les traits peints parallèles et serrés. Quant à la comparaison entre les photographies en éclairage normal et en rayonnement ultra-violet, elle rend perceptible des distinctions chromatiques artificielles entre les tracés conservés et ceux effacés, entre les dépôts de calcite diffusés et épais.

D'où, conclut D. VIALOU, "L'intérêt méthodologique d'une lecture, raisonnée et technologiquement variée des faits graphiques préhistoriques, conduite dans la perspective de leur évolution morphologique en relation avec les données paléo-climatiques, écologiques et avec les propriétés des supports rocheux".

D. VIALOU montre les limites des relevés photographiques, impuissants à rendre compte de l'ordre de composition dans le cas de tracés multiples ou laissant planer des incertitudes. Il suggère donc, parallèlement à l'emploi de ce mode de relevé, l'observation directe. Il note aussi que "les calques sont souvent plus efficaces que les photographies parce qu'ils dégagent immédiatement et globalement les incisions de leur support où les altérations et dépôts divers ont tendance à les occulter (...). La lecture raisonnée par calque est une reconstitution analytique et non une reproduction pure et simple".

L'archivage photographique et cinématographique ainsi éventuellement que les empreintes ne seraient "qu'un élément du protocole de recherche" montrant un état de surface à un moment donné. Ainsi, l'application d'une complémentarité entre les méthodes de relevé et surtout la mise en évidence du travail des artistes préhistoriques devraient conduire à une meilleure compréhension des oeuvres de ceux-ci afin qu'elles n'apparaissent plus comme des images vides de sens.

Si l'on ne peut qu'approuver les diverses propositions de D. VIALOU, il convient toutefois de remarquer que l'histoire de la plupart des disciplines scientifiques se déroule en deux phases. Au cours de la première on se borne à l'observation et à l'enregistrement avec les moyens existants. Pendant la seconde, on s'efforce d'analyser puis de synthétiser. Sans doute l'étude des gravures et des peintures préhistoriques entre-t-elle dans sa seconde phase ; après s'être cantonnée dans l'enregistrement, elle s'achemine à grands pas vers l'analyse.

Encore cette vue est-elle un peu schématique car beaucoup des spécialistes de l'art rupestre, notamment ceux travaillant régulièrement dans le Massif de Fontainebleau, se sont depuis longtemps préoccupés de retrouver l'homme au-delà de l'oeuvre, de rechercher les techniques et les motivations des peintres et des graveurs pariétaux au travers des représentations. Les articles qu'on a pu lire sur le sujet dans cette publication en donnent de nombreux exemples.

Enfin, à propos des corpus ou des archives de relevés qui, selon D. VIALOU, se développent parfois au détriment de la recherche, notons qu'ils sont aussi dans une certaine mesure des instruments de recherche, comme ils sont des moyens d'initiation et de formation. Ils ont donc leur place et leur utilité, sous réserve qu'ils demeurent des instruments et ne constituent pas en eux-mêmes une fin.

Gilbert-Robert DELAHAYE

TRAVAUX RECENTS SUR LES GRAVURES RUPESTRES DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Le Bulletin du Groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR) n° 20 (mars 1983) annonce la parution des Cahiers du GERSAR n° 4 : "Les abris ornés du Massif des Trois-Pignons" (Historique des recherches, inventaire de cent abris ornés, l'énigme des gravures récentes, problèmes de datation et de signification, sauvegarde), 106 pages, carte, 120 figures, prix 50 F.

Dans ce numéro, les prospecteurs du GERSAR signalent une vingtaine de nouveaux abris ornés à Montigny-sur-Loing, au Vaudoué, à Franchard, aux Trois-Pignons, à Buno-Bonnevaux, Achères, Buthiers-Roncevaux etc...

A. BENARD décrit l'abri gravé du Parc aux Boeufs près de La Ferté-Alais. Jean POIGNANT poursuit son "Histoire des recherches sur l'Art rupestre de l'Ile-de-France" en traitant de la période 1961-63 avec de nombreuses références aux travaux de nos collègues parus aux bulletins de l'ANVL.

Georges NELH analyse deux ouvrages récents traitant des gravures du Massif de Fontainebleau : "Pétroglyphes du Bassin Parisien" par Gilles TASSE, étude dont nous avons rendu compte au bulletin précédent, et "Notre passé est encore plus ancien" par Maris König (étude de 85 pages sur les abris gréseux de Fontainebleau et leurs symboles graphiques).

Pierre DOIGNON

UN VASE NEOLITHIQUE A AUFFERVILLE

Jean-Bernard ROY et Daniel SIMONIN (Musée régional de Préhistoire de Nemours) décrivent dans le Bulletin de la Société de Préhistoire de France 80, 1983, pages 45-46, une tesson de vase campaniforme trouvé en surface en décembre par Michel HEURTEAU dans un champs des environs d'Aufferville.

Ce fragment est en bon état de conservation, de pâte lustrée, noire, à dégraissant de quartz. Le décor est composé de lignes horizontales superposées, exécutées à la cordelette et qui devaient recouvrir la majeure partie du vase qui était du type "Gobelet" de 13 cm d'ouverture.

Les auteurs comparent cet objet décoré à la cordelette à d'autres vases campaniformes du Bassin parisien, de l'Yonne, de l'Orléanais et de la Seine-et-Marne (Jablins), notamment à ceux qui présentent des influences rhénanes. Ce tesson est conservé au Musée de Préhistoire de Nemours.

XI^e CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES PREHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES

Ce congrès se déroulera à Southampton et Londres (Grande-Bretagne) du 1^{er} au 7 septembre 1986. Les principaux thèmes annoncés sont les suivants :

- Attitudes culturelles envers les animaux (y compris oiseaux, poissons et insectes).
- L'archéologie et le passé ultra-lointain
- L'objectivité dans l'interprétation archéologique.
- Rapports des cultures "centrales" et "périphériques".
- Les contextes sociaux et économiques des adoptions d'éléments technologiques analogues dans les différentes parties du monde.

Les frais d'inscription seront d'environ 200 livres Sterling. Renseignements et inscriptions auprès de M. le Professeur P.J. UCKO, Department of Archaeology, University of Southampton, Southampton SO9 5NH.

Archeologie

ETUDE D'UNE PLAQUE-BOUCLE MEROVINGIENNE DE BOURRON-MARLOTTE

Par Gilbert-Robert DELAHAYE et Henri FROMENT

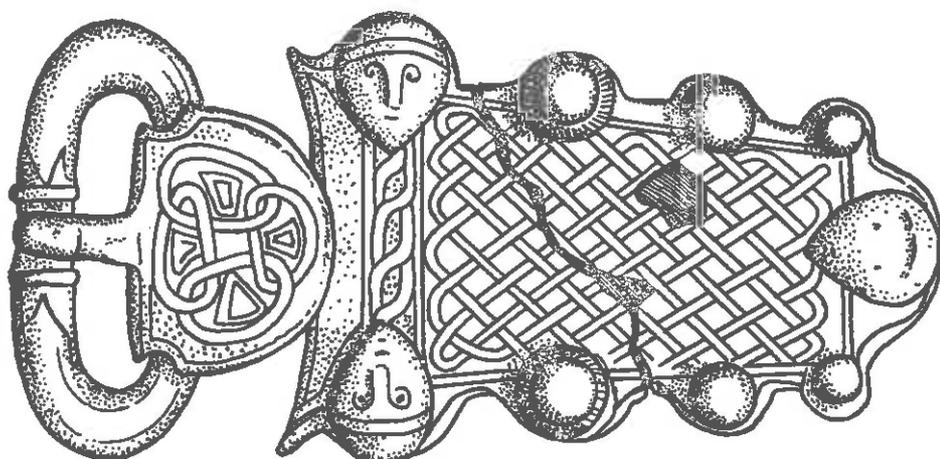
Pour les lecteurs de la région de Fontainebleau, nous croyons utile de donner ici une version condensée de l'étude que nous avons consacrée (Bull. du Groupement arch. de Seine-et-Marne N°22, 1981 (1983), pp. 103-106) à une plaque boucle de bronze vraisemblablement mise au jour dans l'une des tombes mérovingiennes découvertes à Bourron.

L'objet qui appartient à la collection DURAND du musée de Fontainebleau est actuellement en dépôt au musée du Groupe archéologique de la région de Fontainebleau. Cette plaque-boucle comprend trois parties : une boucle ovale, un ardillon scutiforme (en forme d'écusson) et une plaque. La base de l'ardillon est décorée d'entrelacs d'anneaux. Quant à la plaque, la plus grande partie en est occupée par d'autres entrelacs imitant un motif de vannerie ou de tissage.

Neuf bossettes sont réparties à la périphérie de la plaque. Les deux bossettes les plus proches de la boucle et celle de l'extrémité représentent des visages humains, deux autres sont ceinturées par une bordure incisée, les quatre dernières ne présentent pas de particularité. L'articulation se compose de quatre tenons sur la plaque, de deux tenons sur la boucle et d'un tenon sur l'ardillon. Longueur maximale de l'ensemble boucle et plaque : 150 mm ; largeur maximale de la plaque : 75 mm ; largeur maximale de la boucle 72 mm.

Cette plaque-boucle appartient au type I C d'Edward James (The merovingian archaeology of south-West Gaul, Oxford, 1977), très dense dans la vallée de la Garonne, où il est vraisemblable d'en situer le lieu de production, et en Bourgondie où neuf exemplaires à neuf bossettes et un exemplaire fragmentaire sont connus.

Cela donne à penser qu'un courant commercial exista à l'époque mérovingienne entre l'Aquitaine et la Bourgondie. Cependant, le commerce de ces objets s'est aussi développé vers d'autres régions (Belgique, Normandie, Champagne, Pays de Loire). Sur le plan chronologique, ces plaques-boucles sont attribuées à la fin du VIIe et même au début du VIIIe siècle.



Dessin H. FROMENT



DECOUVERTES MEROVINGIENNES AU CHATEAU DE BLANDY-LES-TOURS

Par H. HANNETON, G. CARRE, et G. DESCOTES

Des travaux d'adduction d'eau, pour l'aménagement de toilettes au château de Blandy-les-tours, ont fait découvrir le 15 janvier dernier une cuve de sarcophage de pierre contenant une partie d'un squelette. Cette cuve s'étendait au sud de la façade du bâtiment nommé l'auditoire. Ce mur de façade avait d'ailleurs détruit la tête du sarcophage. Bien qu'endommagé par la pelle mécanique, ce tombeau a donné lieu à plusieurs observations.

Il était de plan trapézoïdal, constitué d'un calcaire très blanc prenant lorsqu'il est imprégné d'humidité, l'aspect du plâtre. Ses dimensions (en cm) sont les suivantes : longueur fragmentaire de la partie reconstituée : 140 ; hauteur de la paroi gauche : 39,5 ; hauteur de la paroi de droite : 39,3 ; épaisseur moyenne de la paroi gauche : 6 (en haut) et 7,5 (au niveau du fond) ; épaisseur moyenne de la paroi droite : 6,5 (en haut) et 7 (au niveau du fond) ; épaisseur de la paroi de pied : 7,5 à 8,5 ; épaisseur du fond : 5 à 7. Les faces internes et externes des parois longitudinales ainsi que le fond ont révélé des traces d'enlèvement pratiqués au ciseau plat ou au ciseau droit.

L'examen des vestiges osseux a permis au Docteur Jean-Claude LE BLAY, animateur du Groupe de Recherches archéologiques melunais, de déterminer qu'ils appartenaient à un individu de sexe masculin, mesurant 1,75 m présentant une arthrose lombaire marquée.

Cette trouvaille a été l'objet d'un réexamen des vestiges mis au jour fortuitement en diverses circonstances dans l'enceinte et aux abords du château. Parmi ceux-ci, G.R. DELAHAYE, spécialiste de l'archéologie du Haut-Moyen Age, a reconnu des fragments de parois d'un sarcophage mérovingien du type "à décor longitudinal de bandes de stries gravées d'obliquité alternée".

Ce genre de sarcophages, daté récemment par les objets trouvés dans plusieurs d'entre eux, est attribuable à la seconde moitié du VI^e siècle et au début du VII^e siècle. Il s'agit d'une production de la région d'Avallon (Yonne).

Ces découvertes viennent confirmer l'existence en cet endroit d'un cimetière mérovingien déjà attesté par la découverte en 1869 de onze sépultures, dont dix en sarcophages, accompagnées de quelques objets mérovingiens.

MÉTÉOROLOGIE

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU

FEVRIER 1983

Mois frais (déficit de 1°0), sans fortes gelées. Pluviosité déficitaire de 9 mm. Pression faible (déficit de 2 mb). Nébulosité déficitaire de 12 %. Vents continentaux dominants : NE-E-SE 17 jours ; atlantiques (NW-W-SW) 9 jours.

Thermométrie : Moyenne 2°2 (normale 1883-1982 : 3.3) ; moyenne des minima -0.9 ;
Moyenne des maxima 5.4 ; minimum absolu - 7.3 (les 19 et 20) ;
maximum absolu 13.7 (le 26).

Pluviosité : Lame 62.0 mm (normale 53) en 17 jours (normale 13) + 1 jour de gouttes ;
maximum en 24 heures : 13.4 mm (le 25) ; durée 57.5 heures.

Barométrie : Moyenne 1016 mb/761.8 mm (normale 1018 mb) ; matin 1016, soir 1015 ;
minimum absolu 992 mb/744 (le 6), maximum absolu 1031 mb/773 (le 4).

Nébulométrie : Moyenne 55.7 % (normale 68.3), matin 51, midi 60, soir 56.

Anémométrie : Nord 2 jours, NE 12, E 1, SE 4, S 0, SW 2, W 3, NW 4.

Nombre de jours : Gel 18 (normale 15), grêle 1, grésil 0, neige 8, neige au sol
(pellicule) 8, orage 0, brouillard 0, vent fort 1 (vitesse maximum 80 km/h W le 1).

MARS 1983

Mois doux (excès de 0°4) ; pluviosité légèrement excédentaire ; nébulosité excédentaire de 14 % ; vents atlantiques dominants : NW-W-SW 18 jours ; continentaux (NE-E-SE) 10 jours.

Thermométrie : Moyenne 7.05 (normale 1883-1982 : 6.6) ; moyenne des minima 2.2,
moyenne des maxima 11.4 ; minimum absolu -3.9 (le 3) ; maximum
absolu 18.7 (le 13).

Pluviosité : Lame 51.4 mm (normale 44 mm) en 14 jours (normale 14) ; durée 48.2
heures ; maximum en 24 heures : 10.6 mm (le 27).

Nébulométrie : Moyenne 65.3 % (Normale 51.4%) ; matin 74 %, midi 60 %, soir 62 %.

Anémométrie : Nord 3 jours, NE 7, E 0, SE 3, S 0, SW 5, W 2, NW 11.

Nombre de jours : Gel 12 (normale 14), grêle 2, grésil 0, neige 0, orage 0, brouillard 5,
insolation nulle 6, insolation continue 2. Vents forts 2 jours :
vitesse au sol : NW 50 km/h les 23 et 25.

AVRIL 1983

Mois frais (déficit de 1°), exceptionnellement arrosé (excès du triple de la lame normale et du double du nombre de jours de pluie.

Thermométrie : Moyenne 8.96 (normale 1883-1980 : 10.0) ; moyenne des minima 4.0, des maxima 13.9 ; minimum absolu -1.5 (le 14), maximum absolu 21.6 (le 16).

Pluviosité : Lune 145.0 mm (normale 46) en 25 jours (normale 12) + 4 J. de gouttes ; durée 93.2 heures ; maximum en 24 heures : 31.4 mm (le 8.)

Nébulosité : Moyenne 67.7 % (normale 48.2) ; matin 59, midi 74, soir 70.

Anémométrie : N 3 jours, NE 3, E 0, SE 1, S 1, SW 11, W 9, NW 2.

Nombre de jours : Gel 4, grêle 1, grésil 1, neige 2, orage 4, brouillard 1, insolation nulle 5, insolation continue 0, vents forts 2 (les 5 et 22).

MAI 1983

Mois frais (déficit de 1°8), très arrosé (excès de 70 % de la lame et de plus du double de jours de pluie ; nébulosité excédentaire de 17 % ; vents atlantiques dominants : NW-W-SW 26 jours.

Thermométrie : Moyenne 11.85 (normale 1883-1980 : 13.6) ; moyenne des minima 7.2, des maxima 16.4 ; minimum absolu 3.0 (le 14), maximum absolu 25.8 (le 31).

Pluviométrie : Lune 95.1 mm (normale 60) en 29 jours (normale 12) ; durée 56.6 heures maximum en 24 heures : 10.8 mm (le 23). Le record absolu du nombre de jours de pluie quotidienne pour la série continue centenaire 1883-1983 (1212 mois) a été battue avec 40 jours de pluie sans lacune du 16 avril au 25 mai !!! Avril et mai 1983 ont totalisé 240 mm de pluie en 54 jours (sur 61 possibles).

Nébulométrie : Moyenne 68.7 % (normale 52.5) ; matin 72, midi 74, soir 58.

Anémométrie : N 3 jours, NE 1, E 0, SE 1, S 0, SW 10, W 11, NW 5.

Nombre de jours : Gel 0, grêle 1, grésil 0, neige 0, orage 4, éclairs lointains 2, insolation nulle 3, insolation continue 0, vents forts 2 (les 3 et 11, vitesse maximum au sol 50 km/h).

Classification UNESCO 11/0 n° 77-2551-1

Dépot Légal : 3ème trimestre 1983

N° de Commission Paritaire : (demande en cours)

Directeur de la Publication : SIBLET Jean-Philippe, 5 Rue des Chênes
77210 AVON.

Tirage : 400 exemplaires

